

Emploi public et fonction publique	1
Agents de la fonction publique : principales caractéristiques	2
Voies de recrutement externe	3
Parcours professionnels	4
Retraite	5
Dépenses de personnel et rémunérations	6
Formation	7
Temps et conditions de travail	8
Relations professionnelles	9
Politique sociale	10

Emploi public et fonction publique

1

Effectifs et principales caractéristiques
de l'emploi public 1.1

Trois fonctions publiques 1.2

Fonction publique de l'État 1.3

Fonction publique de l'État : périmètres
de décompte des effectifs dans les ministères
et emplois en loi de finances 1.4

Fonction publique territoriale 1.5

Fonction publique hospitalière 1.6

Présentation

Dans une acception juridique, un agent de la fonction publique travaille dans un organisme public à caractère administratif dans lequel le recrutement se fait sur la base du droit public. C'est ainsi qu'ont été décomptés les 5,4 millions d'agents qui travaillent dans l'un des trois versants de la fonction publique fin 2012.

Les effectifs de la fonction publique étudiés dans ce rapport comprennent les individus présents au 31 décembre, en emploi principal, de métropole et des départements d'Outre-mer, **hors des collectivités d'Outre-mer et de l'étranger**, et hors bénéficiaires de contrats aidés.

Les ministères et les établissements publics administratifs (EPA) nationaux constituent la fonction publique de l'État. Les collectivités territoriales *stricto sensu* (régions, départements, communes) et les EPA locaux forment la fonction publique territoriale. Enfin, les hôpitaux publics y compris les syndicats inter-hospitaliers, intégrés dans le champ de la fonction publique hospitalière depuis 2009 (voir Décompte des emplois et évolution des salaires dans les trois versants de la fonction publique), les établissements d'hébergement pour personnes âgées à budget autonome et médico-sociaux, qui sont des établissements publics sous la tutelle des collectivités territoriales, et les établissements publics locaux sociaux, constituent la fonction publique hospitalière. Néanmoins, certaines missions de service public sont assurées en dehors de la fonction publique.

Les résultats présentés dans ces fiches thématiques sont issus exclusivement du Système d'information sur les agents des services publics (SIASP), produit par l'Insee en collaboration avec la DGAFF, la DGCL et la Drees à partir de 2009. Pour ce qui concerne les séries longues, ces données sont combinées avec d'autres sources d'information utilisées antérieurement, notamment le fichier général de l'État de l'Insee, historiquement utilisé pour la fonction publique de l'État.

Les résultats antérieurs à 2009 relatifs à la fonction publique de l'État ont été établis à partir du fichier général de l'État de l'Insee (issu des fichiers de paie des agents de l'État complétés par les déclarations annuelles des données sociales - DADS *), tout particulièrement pour les établissements publics : sont définis comme agents des établissements publics nationaux les agents rémunérés sur le budget propre de ces établissements. Ceux relatifs à la fonction publique territoriale ont été établis à partir des déclarations annuelles de données sociales (DADS) exploitées par l'Insee et de l'enquête – supprimée en 2009

– sur les effectifs des collectivités territoriales (Colter) de l'Insee. Enfin, les résultats relatifs à la fonction publique hospitalière ont été établis à partir de l'enquête SAE (Statistique annuelle sur les établissements de santé) de la Drees, complétée par l'enquête SPE (Statistique du personnel non médical des établissements publics de santé) de la DGOS, et par les déclarations annuelles de données sociales (DADS) exploitées par l'Insee.

Suite à l'introduction de SIASP à partir des données 2009, les résultats produits dans ces fiches ne sont plus directement comparables avec ceux publiés dans les éditions précédentes du rapport : les périmètres des trois versants de la fonction publique ayant été redéfinis).

Les adjoints de sécurité « classiques » de la Police nationale (8 000 fin 2012 sur le territoire national), qui figuraient anciennement parmi les bénéficiaires d'emplois aidés, sont comptabilisés dans les séries d'effectifs de non-titulaires de la FPE depuis 2002, année où le dispositif « adjoints de sécurité » a été clairement dissocié du dispositif « emplois jeunes ». Cette analyse intègre également depuis 2006 les volontaires militaires (14 300 agents fin 2012 sur le territoire national).

La deuxième vague de **décentralisation**, mise en place dans le cadre de la loi de 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, est l'un des phénomènes qui explique la hausse des effectifs dans la FPT entre 2006 et 2011. Les transferts d'agents TOS des ministères de l'enseignement (voir définitions) et d'agents du ministère de l'Écologie, du Développement durable, des transports et du logement, amorcés en 2006, se sont amplifiés en 2007 et 2008 et ralentissent depuis 2009.

Avant 2006, le fichier de paie permettait de distinguer, parmi les agents des ministères, ceux travaillant en **administration centrale** et ceux travaillant en **service déconcentré**, en se fondant sur l'existence de la nomenclature par services établie à partir de l'imputation budgétaire de la rémunération des agents au format « Ordonnance organique de 1959 ». Le changement de nomenclature budgétaire résultant de la mise en place de la LOLF à partir de 2006 n'avait pas permis de maintenir l'information sur le service dans le FGE.

En 2008, une méthode d'identification a été mise au point par le service statistique de la DGAFF à partir essentiellement de la catégorie juridique de l'employeur et du programme Lof de rattachement. Elle a ensuite été améliorée notamment pour suivre les effectifs concernés par la réforme de l'administration territoriale (RéATE) et

tient compte de l'immatriculation des employeurs publics au répertoire Sirene (Siren/Siret) dont la qualité n'est pas encore homogène dans le secteur public. Les effectifs de l'État sont répartis selon cinq modalités : administration centrale (AC), service déconcentré (SD), service à compétence nationale (SCN), établissement public local d'enseignement (EPL), et établissement public administratif (EPA). Cette méthodologie a été adaptée en 2012 aux données issues du Système d'information sur les agents des services publics (SIASP), désormais utilisé par la DGAFP pour couvrir l'emploi de manière homogène dans les trois versants de la fonction publique. Elle repose notamment sur la catégorie juridique du lieu de travail des agents des ministères civils (Hors Défense) et accessoirement sur les libellés des grades des agents quand ils sont suffisamment explicites.

(*) De nouvelles informations permettant de mieux caractériser les agents de la fonction publique ont été introduites dans les DADS (norme « DADS-U ») à partir de l'année 2006 : portant en particulier sur le statut et l'activité des agents, elles permettent de mieux caractériser les emplois principaux ou secondaires et ainsi d'améliorer la qualité des résultats.

Disponibilité des données

L'ensemble des figures présentées dans les fiches thématiques sont reproduites au format Excel sur le site internet : <http://www.fonction-publique.gouv.fr>, rubrique Statistiques / Rapports annuels, ainsi que, pour les figures marquées du signe ☺ dans la rubrique Séries longues, pour disposer de résultats avec la plus grande profondeur historique possible.

Figure 1.1-1 : La fonction publique dans l'économie nationale : classement des employeurs (situation au 31 décembre 2012)

Ligne	Statut juridique de l'employeur			Statut de recrutement de droit commun de l'agent		
	Intitulé	Code catégorie juridique Sirene	Comptes nationaux	Colonne		
				1 Droit public	2 Droit public particulier / privé à statut	3 Droit privé
1	Administration de l'État	71 hors 7111 et 7112	APU (non marchand)	Ministères dont enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat ⁽¹⁾		
		7111		Autorités constitutionnelles		
		7112		Autorités administratives indépendantes		
2	Collectivités	72		Régions, départements, communes		
3	Établissements publics administratifs	73		Épa nationaux : Pôle emploi, Crous, CNRS, INRA, Inserm, France Agrimer ⁽²⁾ etc., EPLE, Épa des collectivités territoriales, hôpitaux publics, étab. médico-sociaux	Organismes consulaires, associations syndicales autorisées, associations foncières urbaines ou de remboursement	Caisses nationales du régime général de Sécurité sociale
			hors APU (marchand)	OPH, Caisses de crédit municip., maisons de retraite publiques, divers Épa locaux marchands, Institut jeunes aveugles/sourds, Hôpital Quinze-Vingts, Caisse des dépôts et consignations ⁽³⁾		
4	Organismes publics administratifs	74	APU (non marchand)		GIP non marchands, groupements de coopération sanitaire, agences dép. d'insertion	IGSA, Institut franco-allemand St Louis etc.
			hors APU (marchand)	Cercles et foyers des armées		Cultes d'Alsace-Lorraine
5	Personnes morales de droit public soumises au droit commercial	4	APU (non marchand)			Ademe, BRGM, CEA, Charbon. de France, Cirad, CNES, Onera, INA, IFP Énergie nouvelle, Opéra national de Paris, Réunion musées nationaux, offices de tourisme, etc.
			hors APU (marchand)	Office national des forêts	RATP, SNCF Banque de France	Grands ports maritimes UGAP, AFD OPAC/OPH ÉPIC locaux et régies
6	Personnes physiques, sociétés commerciales	1,2,3,5,6 (hors 32)	APU (non marchand)			Safer
			hors APU (marchand)		La Poste EDF Aéroports de Paris	dont Air France, France Télécom France Télévision, DCNS, GDF Suez, GIAT industries-Nexter, Imprimerie nationale
7	Organismes privés spécialisés et groupements de droit privé	8,9	APU (non marchand)			Organismes de protection sociale hôpitaux à but non lucratif associations ODAC associations ODAL
			hors APU (marchand)			Mutuelles, comités d'entrep. organismes professionnels syndicats de propriétaires associations et fondations non à financ. public maj.

 Fonction publique.

 Administrations publiques au sens des comptes nationaux.

(1) Les enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat (139 900 en 2012), auparavant classés avec les organismes privés à financement public prédominant, sont désormais décomptés sur le champ des ministères.

(2) Offices agricoles (EPIC) intégrés dans France Agrimer en 2009 (Épa).

(3) Caisse des dépôts et consignations : assimilée à Épa, mais relevant de codification Sirene 74 (Autres personnes morales de droit administratif).

1.1 Effectifs et principales caractéristiques de l'emploi public

Figure 1.1-2 : Ventilation des effectifs salariés au 31 décembre 2012 en France (Métropole + DOM), salariés à titre principal

Ligne	Statut juridique de l'employeur			Statut de recrutement de droit commun de l'agent					
	Intitulé	Code catégorie juridique Sirène	Comptes nationaux	Colonne					
				1	2	3			
				Droit public	Droit public particulier / privé à statut	Droit privé			
1	Administration de l'État	71 hors 7111 et 7112	APU (non marchand)	hors EA	1 921,7				
				y c. EA	1 923,9				
		7111		hors EA	0,6				
	y c. EA	0,6							
7112	hors EA	1,3							
	y c. EA	1,3							
2	Collectivités	72		hors EA	1 401,5				
				y c. EA	1 438,8				
3	Établissements publics administratifs	73		hors EA	1 962,9	y c. EA	43,1		
				y c. EA	2 054,2			y c. EA	14,5
			hors APU (marchand)	hors EA	84,5				
				y c. EA	89,0				
4	Organismes publics administratifs	74	APU (non marchand)			y c. EA	9,5	y c. EA	1,5
			hors APU (marchand)	y c. EA	0,1		y c. EA	0,5	
5	Personnes morales de droit public soumises au droit commercial	4	APU (non marchand)					y c. EA	34,1
			hors APU (marchand)	y c. EA	9,3	y c. EA	198,6	y c. EA	82,3
6	Personnes physiques, sociétés commerciales	1,2,3,5,6 (hors 32)	APU (non marchand)					y c. EA	0,7
			hors APU (marchand)			y c. EA	311,7	y c. EA	16 311,9
7	Organismes privés spécialisés et groupements de droit privé	8,9	APU (non marchand)					y c. EA	463,6
			hors APU (marchand)					y c. EA	1 297,1
Ensemble			APU (non marchand)	y c. EA	5 418,9		52,6		514,3
			fonction publique	hors EA	5372,6				
				y c. EA	5507,9				
			hors APU (marchand)	y c. EA	98,4		510,3		17 691,8

 Fonction publique.

 Administrations publiques au sens des comptes nationaux.

Figure 1.1-3 : L'emploi public selon différents concepts au 31 décembre 2012 en France (Métropole + DOM)

	Effectifs des «administrations publiques»	Effectifs de droit public Colonne 1 et lignes 1 à 5	Effectifs de la fonction publique métropole et DOM ⁽¹⁾ Colonne 1 et lignes 1 + 2 +3
Total y compris bénéficiaires de contrats aidés		5 517 300	5 507 900
Total hors emplois aidés		5 381 900	5 372 600

Sources : SIASP, DADS, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

(1) Les enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat (139 900 en 2012) classés, dans les éditions antérieures à 2013, avec les organismes privés à financement public prédominant, sont désormais décomptés sur le champ des ministères.

Les chiffres sont arrondis à la centaine. Le total et les évolutions sont calculés sur les données initiales.

1 I.1 Effectifs et principales caractéristiques de l'emploi public

Figure 1.1-4 : Évolution des effectifs salariés entre le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2012 en France (Métropole + DOM), salariés à titre principal

Ligne	Effectifs y compris emplois aidés			Statut de recrutement de droit commun de l'agent					
	Statut juridique de l'employeur			Colonne					
	Intitulé	Code catégorie juridique Sirène	Comptes nationaux	1		2		3	
Droit public				Droit public particulier / privé à statut		Droit privé			
1	Administration de l'État	71 hors 7111 et 7112	APU (non marchand)	nombre	-44,5				
				%	-2,3				
		7111		nombre	0,0				
	%	-2,2							
7112	nombre	0,0							
	%	0,8							
2	Collectivités	72		nombre	15,1				
				%	1,1				
3	Établissements publics administratifs	73		nombre	43,1	nombre	0,3	nombre	-0,2
				%	2,1	%	0,7	%	-1,0
			hors APU (marchand)	nombre	0,9			nombre	
				%	1,1			%	
4	Organismes publics administratifs	74	APU (non marchand)			nombre	0,9	nombre	-0,2
					%	10,9	%	-1,0	
			hors APU (marchand)	nombre	0,0			nombre	0,1
				%	-6,6			%	22,1
5	Personnes morales de droit public soumises au droit commercial	4	APU (non marchand)					nombre	-5,9
					%	-14,8			
			hors APU (marchand)	nombre	0,0	nombre	-20,2	nombre	-2,9
				%	-0,5	%	-9,2	%	-3,4
6	Personnes physiques, sociétés commerciales	1,2,3,5,6 (hors 32)	APU (non marchand)					nombre	-0,2
					%	-19,2			
			hors APU (marchand)			nombre	3,9	nombre	114,2
						%	1,1	%	0,7
7	Organismes privés spécialisés et groupements de droit privé	8,9	APU (non marchand)					nombre	-21,4
					%	-4,4			
			hors APU (marchand)					nombre	-172,1
								%	-11,7
ensemble			APU (non marchand)	nombre	13,7	nombre	1,2	nombre	-27,8
				%	0,3	%	2,4	%	-5,1
			fonction publique	nombre	14,6				
				%	0,3				
			hors APU (marchand)	nombre	-0,1	nombre	-16,2	nombre	-60,8
				%	-0,6	%	-2,9	%	-0,3

Fonction publique.

Administrations publiques au sens des comptes nationaux.

EA = Emplois aidés.

Figure 1.1-5 : Administrations publiques (dans une approche économique) et fonction publique (dans une approche juridique) au 31 décembre 2012 en France (Métropole + DOM)

[en milliers]

	Organismes non marchands métropole + DOM yc EA	Organismes marchands yc EA	Total yc EA	Total hors emplois aidés
Fonction publique en comptabilité nationale	5 418 900		5 418 900	5 288 100
Fonction publique hors comptabilité nationale		89 000 ⁽⁴⁾	89 000	84 500
Total fonction publique ⁽¹⁾	5 418 900	89 000 ⁽⁴⁾	5 507 900	5 372 600
Autres administrations publiques (APU)	566 900			
<i>Dont autres APU en organismes publics ⁽²⁾</i>	102 600			
<i>Dont autres APU en organismes privés ⁽³⁾</i>	464 300			
Total des administrations publiques	5 985 800			

Part de la fonction publique en 2012 ⁽⁵⁾

- Dans l'emploi salarié : 22,1 %
- Dans l'emploi total : 20,0 %

Sources : Insee. Traitement Insee et DGAFP, département des études et des statistiques.

Les chiffres sont arrondis à la centaine. Le total et les évolutions sont calculés sur les données initiales.

EA : Emplois aidés.

(1) Les enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat (139 900 en 2012) classés, dans les éditions antérieures à 2013, avec les organismes privés à financement public prédominant, sont désormais décomptés sur le champ des ministères.

(2) ÉPA à recrutement de droit privé, organismes consulaires, GIP (groupements d'intérêt public), autres organismes de droit administratif, ÉPIC non marchands.

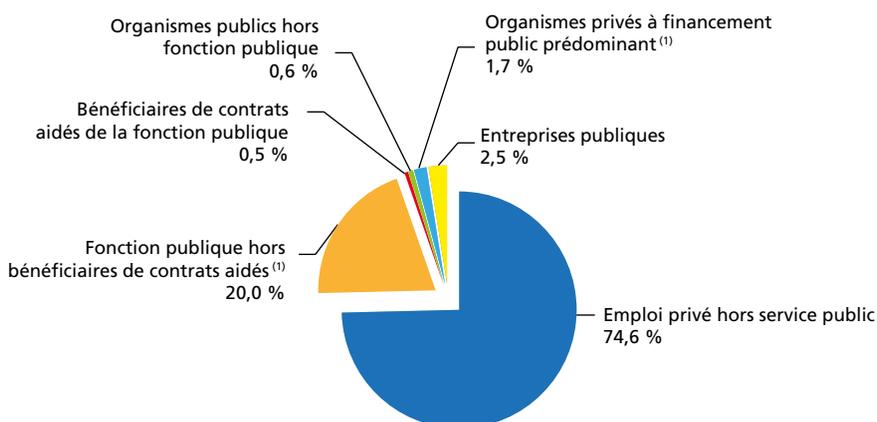
(3) Organismes à financement majoritairement public : associations non marchandes, organismes de protection sociale, hôpitaux privés à but non lucratif.

(4) Caisse des dépôts et consignations, la plupart des établissements d'hébergement pour personnes âgées, ÉPA marchands.

(5) Hors COM et étranger, hors bénéficiaires de contrats aidés. A comparer avec la part de la fonction publique en 2012, soit 22,0 % dans l'emploi salarié et 19,9 % dans l'emploi total sur le même périmètre.

Figure 1.1-6 : Fonction publique, service public et emploi total au 31 décembre 2012 en France (Métropole + DOM)

[en %]



Sources : SIASP, DADS, Recme, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : France entière = Métropole + DOM (hors COM et étranger).

(1) Les enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat (139 900 en 2012) classés, dans les éditions antérieures à 2013, avec les organismes privés à financement public prédominant, sont désormais décomptés sur le champ des ministères.

1 I.1 Effectifs et principales caractéristiques de l'emploi public

Figure 1.1-7 : Nombre de bénéficiaires de contrats aidés dans la fonction publique en 2011 et en 2012 [en milliers]

		Fin 2011	Fin 2012	Évolution 2012/2011 (en %)
Fonction publique de l'État	Ministères	3,1	2,2	
	Dont ministères de l'Enseignement	0,0	0,0	
	Dont ministère de l'Intérieur, Outre-mer, Collectivités territoriales et Immigration	3,1	2,2	
	Épa de la FPE	64,4	66,4	
	Dont Épa rattachés aux ministères de l' Enseignement ⁽¹⁾	61,7	63,6	
	Dont Épa rattachés au ministère de l' Intérieur	0,0	0,0	
	Total	67,5	68,7	1,7
Fonction publique territoriale	Communes	33,2	32,3	
	Départements	4,9	4,7	
	Régions	0,5	0,4	
	Total collectivités territoriales	38,6	37,4	
	Établissements communaux	5,7	5,6	
	Établissements intercommunaux	6,8	7,1	
	Établissements départementaux	0,1	0,3	
	Autres Épa locaux	0,1	0,1	
	Total Épa	12,6	13,1	
Total	51,2	50,4	-1,4	
Fonction publique hospitalière	Hôpitaux	10,8	11,2	
	Établissements d'hébergement pour personnes âgées	4,3	4,4	
	Autres établissements médico-sociaux	0,7	0,6	
	Total FPH	15,8	16,2	2,7
	Total 3 FP	134,5	135,3	0,6

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : emplois principaux, bénéficiaires de contrats aidés. France entière (hors COM et étranger).

(1) Les bénéficiaires de contrats aidés travaillent pour l'essentiel dans les établissements publics locaux d'enseignement (EPLÉ).

Figure 1.1-8 : Fonction publique, service public et emploi total au 31 décembre 2011 et 2012 en France (Métropole + DOM)

(en milliers)

		Effectifs au 31/12/2011 ⁽¹⁾	Effectifs au 31/12/2012	Évolution 2012/2011 (en %)
Fonction publique ⁽²⁾	Métropole	5 190	5 204	0,3
	DOM	168	168	0,0
	Total hors bénéficiaires de contrats aidés⁽³⁾	5 359	5 373	0,3
	Bénéficiaires de contrats aidés de la fonction publique ⁽⁴⁾	134	135	
	Total y compris emplois aidés	5 493	5 508	0,3
Organismes publics hors fonction publique non marchands	Épa nationaux de Sécurité sociale, à recrutement de droit privé	15	14	
	GIP nationaux et locaux (résultats partiels)	8	9	
	Personnes morales droit public particulières	1	1	
	Groupements de coopération sanitaires	0	1	
	Associations syndicales autorisées	0	0	
	Organismes consulaires	43	43	
	ÉPIC nationaux et locaux non marchands	40	34	
	Sous-total organismes hors FP non marchands	107	103	-4,4
Organismes publics hors fonction publique marchands	ÉPIC locaux marchands	63	65	
	Personnes morales droit public secteur marchand	1	1	
	Sous-total organismes hors FP marchands	64	65	2,2
	Total	171	168	-1,9
Organismes privés à financement public prédominant (secteur non marchand)	Associations ⁽⁴⁾	150	137	
	Organismes de protection sociale	172	163	
	Hôpitaux privés à but non lucratif	163	163	
	Safer	1	1	
	Total	486	464	-4,4
Entreprises publiques (secteur marchand)	ÉPIC marchands ⁽⁵⁾	313	290	
	Entreprises hors ÉPIC ⁽⁶⁾	344	322	
	Total	658	612	-6,9
Emploi privé hors service public (secteur marchand)	Total	20 021	20 020	0,0
Emploi total (salariés et non salariés)	Total⁽⁷⁾	26 936	26 875	-0,2

Sources : SIASP, DADS, Recme, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : France entière = Métropole + DOM (hors COM et étranger).

(1) Données de 2011 révisées.

(2) Y compris les enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat (139 900 en 2012).

(3) Cet effectif comprend les agents dont l'employeur principal est une autorité constitutionnelle (600 personnes) ou une autorité administrative indépendante (1 300 personnes).

(4) Les bénéficiaires de contrats aidés sont décomptés à part dans la fonction publique et inclus dans les effectifs des autres organismes.

(5) Les EPIC marchands proviennent de la ligne 5.

(6) Les entreprises hors EPIC comprennent la Poste, EDF, Aéroports de Paris issus de la ligne 6, hors APU (marchand), colonne 2 du tableau de synthèse + la partie des entreprises de la ligne 6, hors APU (marchand), colonne 3 répertoriée dans les entreprises «de premier rang» du Recme (exemple: France Télévision, DCNS...).

(7) Différents concepts d'emploi coexistent. Celui retenu ici est «l'emploi total» qui comprend les salariés et les non-salariés en France entière, hors chômeurs, et qui constitue la référence la plus courante pour les comparaisons internationales.

1.2 Trois fonctions publiques

Figure 1.2-1 : Effectifs physiques et équivalent temps plein par versant de la fonction publique (Métropole + DOM)

	2011 ⁽¹⁾		2012		Évolution 2011/2012 (en %)	
	avec contrats aidés	hors contrats aidés	avec contrats aidés	hors contrats aidés	avec contrats aidés	hors contrats aidés
Effectif au 31 décembre ⁽²⁾						
FPE	2 466,2	2 398,7	2 441,8	2 373,2	-1,0	-1,1
FPT	1 881,8	1 830,7	1 912,8	1 862,4	+1,6	+1,7
FPH	1 145,2	1 129,4	1 153,2	1 137,0	+0,7	+0,7
Total 3 FP	5 493,2	5 358,8	5 507,9	5 372,6	+0,3	+0,3
Volume de travail en équivalent temps plein ⁽³⁾						
FPE	2 366,0	2 315,3	2 333,7	2 285,5	-1,4	-1,3
FPT	1 743,3	1 703,9	1 768,7	1 731,4	+1,5	+1,6
FPH	1 060,6	1 049,4	1 068,0	1 056,4	+0,7	+0,7
Total 3 FP	5 169,9	5 068,6	5 170,4	5 073,3	+0,0	+0,1

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : emplois principaux, tous statuts. France entière = métropole + DOM (hors COM et étranger).

(1) Chiffres actualisés par rapport à l'année précédente.

(2) Postes principaux finaux au 31 décembre

(3) Tout poste actif dans l'année

Figure 1.2-2 : Effectifs physiques de la fonction publique par type d'employeur au 31 décembre en France (métropole + DOM)

	2011	2012	Évolution 2012/2011	
			en nombre	en %
FPE Ministères	1 965 867	1 922 306	-43 561	-2,2
Épa de la FPE	432 805	450 877	18 072	+4,2
Total FPE	2 398 672	2 373 183	-25 489	-1,1
FPT Communes ⁽²⁾	1 012 690	1 025 232	12 542	+1,2
Départements	292 456 ⁽¹⁾	294 543	2 087	+0,7
Régions	80 037	81 682	1 645	+2,1
Total collectivités territoriales	1 385 183 ⁽¹⁾	1 401 457	16 274	+1,2
Établissements communaux ⁽²⁾	128 468	130 614	2 146	+1,7
Établissements intercommunaux ⁽²⁾	245 429	258 057	12 628	+5,1
Établissement départementaux	65 746	65 589	-157	-0,2
Autres Épa locaux	5 835	6 702	867	+14,9
Total Épa ⁽²⁾	445 478	460 962	15 484	+3,5
Total FPT	1 830 661	1 862 419	31 758	+1,7
FPH Hopitaux	1 020 554	1 026 477	5 923	+0,6
Établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA)	76 266	77 206	940	+1,2
Autres établissements médico-sociaux	32 618	33 290	672	+2,1
Total FPH	1 129 438	1 136 973	7 535	+0,7
Total FPE+FPT+FPH	5 358 771	5 372 575	13 804	+0,3

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : emplois principaux, tous statuts. Hors bénéficiaires de contrats aidés. France entière = métropole + DOM (hors COM et étranger).

(1) Chiffres actualisés par rapport à l'année précédente.

(2) Les évolutions concernant les effectifs des communes, des établissements communaux et intercommunaux doivent être interprétées avec précaution, compte tenu de probables modifications dans le mode de déclaration des collectivités (regroupement notamment), en relation avec la mise en place de structures intercommunales.

Figure 1.2-3 : Effectifs de la fonction publique par versant en effectifs physiques et équivalents temps plein par région et par département ⁽¹⁾ au 31 décembre 2012 en France (métropole + DOM) (1^{ère} partie)

	Fonction publique de l'État, civils ⁽¹⁾		Fonction publique territoriale		Fonction publique hospitalière		Total trois fonctions publiques, civils ⁽¹⁾	
	Effectifs physiques	Effectifs en ETP	Effectifs physiques	Effectifs en ETP	Effectifs physiques	Effectifs en ETP	Effectifs physiques	Effectifs en ETP
Alsace	55 235	52 261	39 852	35 394	36 127	32 962	131 214	120 617
Bas-Rhin	36 818	34 987	24 821	22 101	20 991	19 208	82 630	76 296
Haut-Rhin	18 417	17 274	15 031	13 293	15 136	13 754	48 584	44 321
Aquitaine	97 316	92 731	99 258	90 049	55 224	51 872	251 798	234 652
Dordogne	9 302	8 861	12 302	10 883	8 819	8 284	30 423	28 028
Gironde	54 036	51 575	46 687	43 061	24 352	22 925	125 075	117 561
Landes	9 037	8 614	14 652	13 123	5 935	5 594	29 624	27 331
Lot-et-Garonne	7 676	7 295	7 836	7 150	6 484	6 065	21 996	20 510
Pyrénées-Atlantiques	17 265	16 386	17 781	15 831	9 634	9 005	44 680	41 222
Auvergne	41 200	38 905	40 034	35 734	29 408	27 290	110 642	101 929
Allier	8 238	7 861	9 393	8 487	9 220	8 698	26 851	25 046
Cantal	3 793	3 589	4 620	4 136	3 656	3 415	12 069	11 140
Haute-Loire	5 321	4 933	5 327	4 678	3 664	3 289	14 312	12 899
Puy-de-Dôme	23 848	22 522	20 694	18 433	12 868	11 889	57 410	52 844
Basse-Normandie	39 513	37 740	39 235	34 743	30 502	28 363	109 250	100 845
Calvados	20 480	19 554	19 903	17 781	14 377	13 355	54 760	50 690
Manche	12 434	11 892	12 713	11 214	9 449	8 749	34 596	31 854
Orne	6 599	6 295	6 619	5 747	6 676	6 259	19 894	18 301
Bourgogne	47 323	44 717	42 374	37 776	36 378	33 723	126 075	116 216
Côte-d'Or	20 445	19 317	14 937	13 369	11 657	10 874	47 039	43 560
Nièvre	5 639	5 359	6 205	5 609	4 917	4 633	16 761	15 601
Saône-et-Loire	13 189	12 361	13 306	11 767	11 696	10 718	38 191	34 846
Yonne	8 050	7 681	7 926	7 030	8 108	7 497	24 084	22 208
Bretagne	100 394	94 522	89 276	79 876	61 384	56 655	251 054	231 052
Côtes-d'Armor	13 530	12 643	18 891	16 804	9 952	9 062	42 373	38 508
Finistère	28 467	26 983	22 930	20 670	18 379	16 988	69 776	64 641
Ille-et-Vilaine	40 401	37 945	28 854	25 850	18 227	16 877	87 482	80 672
Morbihan	17 996	16 950	18 601	16 553	14 826	13 728	51 423	47 231
Centre	68 955	65 380	67 158	60 929	48 858	45 648	184 971	171 957
Cher	8 426	8 018	8 380	7 628	6 619	6 231	23 425	21 877
Eure-et-Loir	9 599	9 092	10 084	8 982	8 182	7 661	27 865	25 734
Indre	6 150	5 850	5 627	5 096	4 658	4 355	16 435	15 301
Indre-et-Loire	16 529	15 521	15 301	13 873	12 667	11 729	44 497	41 123
Loiret	21 015	19 988	19 303	17 717	10 399	9 750	50 717	47 455
Loir-et-Cher	7 236	6 912	8 463	7 633	6 333	5 922	22 032	20 466
Champagne-Ardenne	40 697	38 418	32 179	28 563	26 384	24 521	99 260	91 502
Ardennes	7 416	7 012	6 643	5 856	5 696	5 253	19 755	18 121
Aube	8 373	7 924	6 881	6 148	4 722	4 465	19 976	18 537
Haute-Marne	5 097	4 773	4 158	3 656	4 299	4 023	13 554	12 452
Marne	19 811	18 710	14 497	12 903	11 667	10 780	45 975	42 393
Corse	10 525	9 948	11 336	10 650	4 652	4 420	26 513	25 018
Corse-du-Sud	4 908	4 660	6 851	6 473	2 690	2 572	14 449	13 705
Haute-Corse	5 617	5 289	4 485	4 177	1 962	1 847	12 064	11 313
Franche-Comté	34 427	32 008	28 783	25 324	23 545	21 437	86 755	78 769
Doubs	18 004	16 718	14 096	12 625	12 199	11 055	44 299	40 398
Haute-Saône	5 627	5 223	4 510	3 807	2 725	2 510	12 862	11 541
Jura	6 441	5 984	6 316	5 442	5 870	5 333	18 627	16 759
Territoire de Belfort	4 355	4 084	3 861	3 449	2 751	2 539	10 967	10 072

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : emplois principaux, civils. Hors bénéficiaires de contrats aidés. France entière = Métropole + DOM (hors COM et étranger).

(1) Les effectifs des militaires ne sont pas localisables.

1.2 Trois fonctions publiques

Figure 1.2-3 : Effectifs de la fonction publique par versant en effectifs physiques et équivalents temps plein par région et par département ⁽¹⁾ au 31 décembre 2012 en France (métropole + DOM) (2^{ème} partie)

	Fonction publique de l'État, civils ⁽¹⁾		Fonction publique territoriale		Fonction publique hospitalière		Total trois fonctions publiques, civils ⁽¹⁾	
	Effectifs physiques	Effectifs en ETP	Effectifs physiques	Effectifs en ETP	Effectifs physiques	Effectifs en ETP	Effectifs physiques	Effectifs en ETP
Haute-Normandie	51 748	48 817	54 176	48 068	35 020	32 291	140 944	129 176
Eure	13 350	12 624	15 024	13 147	7 644	7 173	36 018	32 944
Seine-Maritime	38 398	36 193	39 152	34 920	27 376	25 118	104 926	96 231
Île-De-France	494 134	472 463	362 801	331 664	180 390	167 434	1 037 325	971 561
Essonne	43 767	40 980	36 257	33 144	14 546	13 550	94 570	87 674
Hauts-de-Seine	45 590	43 638	48 557	44 542	17 645	16 313	111 792	104 493
Paris	191 268	182 960	77 725	69 722	59 267	54 870	328 260	307 552
Seine-et-Marne	36 123	34 744	34 892	31 883	14 408	13 390	85 423	80 017
Seine-Saint-Denis	52 516	50 692	51 653	47 804	16 710	15 490	120 879	113 987
Val-de-Marne	49 041	47 191	44 255	41 034	26 173	24 456	119 469	112 681
Val-d'Oise	32 208	30 901	31 939	29 394	15 684	14 628	79 831	74 923
Yvelines	43 621	41 356	37 523	34 141	15 957	14 737	97 101	90 234
Languedoc-Roussillon	77 909	73 235	84 621	76 982	40 854	37 657	203 384	187 875
Aude	7 908	7 502	12 616	11 061	4 894	4 526	25 418	23 089
Gard	17 433	16 242	18 764	17 106	11 003	10 194	47 200	43 542
Hérault	37 803	35 548	36 465	33 524	17 218	15 742	91 486	84 814
Lozère	2 826	2 644	2 255	2 004	1 913	1 767	6 994	6 415
Pyrénées-Orientales	11 939	11 299	14 521	13 287	5 826	5 429	32 286	30 015
Limousin	21 254	20 372	22 812	20 731	20 785	19 583	64 851	60 686
Corrèze	6 067	5 815	7 280	6 625	5 808	5 458	19 155	17 898
Creuse	3 071	2 908	3 667	3 228	3 275	3 124	10 013	9 260
Haute-Vienne	12 116	11 649	11 865	10 877	11 702	11 002	35 683	33 529
Lorraine	74 293	70 144	53 946	47 866	44 191	40 734	172 430	158 743
Meurthe-et-Moselle	28 259	26 717	17 100	15 213	16 288	15 008	61 647	56 937
Meuse	5 457	5 140	4 162	3 477	4 873	4 562	14 492	13 180
Moselle	31 208	29 494	23 480	21 046	13 990	12 803	68 678	63 343
Vosges	9 369	8 794	9 204	8 130	9 040	8 361	27 613	25 284
Midi-Pyrénées	88 537	83 997	92 270	82 854	47 402	44 097	228 209	210 948
Ariège	3 656	3 439	4 893	4 347	3 474	3 223	12 023	11 009
Aveyron	6 043	5 667	7 232	6 354	5 455	5 037	18 730	17 058
Gers	4 086	3 866	6 219	5 432	3 667	3 423	13 972	12 721
Haute-Garonne	50 915	48 434	44 442	40 314	17 994	16 820	113 351	105 568
Hautes-Pyrénées	6 224	5 922	6 635	6 021	5 725	5 291	18 584	17 234
Lot	3 644	3 457	5 442	4 725	2 667	2 473	11 753	10 656
Tarn	8 436	7 960	10 781	9 687	4 821	4 456	24 038	22 103
Tarn-et-Garonne	5 533	5 252	6 626	5 973	3 599	3 375	15 758	14 600
Nord-Pas-de-Calais	122 281	115 524	113 164	102 533	71 472	66 330	306 917	284 386
Nord	83 625	79 053	75 580	68 659	50 881	47 164	210 086	194 876
Pas-de-Calais	38 656	36 471	37 584	33 874	20 591	19 166	96 831	89 510
Pays de la Loire	96 072	90 296	91 697	81 904	63 989	58 481	251 758	230 681
Loire-Atlantique	42 398	39 783	35 504	32 019	21 856	19 863	99 758	91 665
Maine-et-Loire	20 906	19 666	17 943	15 817	15 168	13 861	54 017	49 344
Mayenne	6 684	6 246	7 752	6 849	7 088	6 526	21 524	19 621
Sarthe	13 892	13 146	13 713	12 260	10 456	9 585	38 061	34 991
Vendée	12 192	11 455	16 785	14 959	9 421	8 646	38 398	35 060
Picardie	51 187	48 604	47 402	41 713	38 784	36 049	137 373	126 366
Aisne	13 370	12 681	12 705	11 160	11 728	10 913	37 803	34 754
Oise	19 564	18 637	17 405	15 454	12 712	11 920	49 681	46 011
Somme	18 253	17 286	17 292	15 100	14 344	13 217	49 889	45 602

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : emplois principaux, civils. Hors bénéficiaires de contrats aidés. France entière = Métropole + DOM (hors COM et étranger).

(1) Les effectifs des militaires ne sont pas localisables.

Figure 1.2-3 : Effectifs de la fonction publique par versant en effectifs physiques et équivalents temps plein par région et par département ⁽¹⁾ au 31 décembre 2012 en France (métropole + DOM) (3^{ème} partie)

	Fonction publique de l'État, civils ⁽¹⁾		Fonction publique territoriale		Fonction publique hospitalière		Total trois fonctions publiques, civils ⁽¹⁾	
	Effectifs physiques	Effectifs en ETP	Effectifs physiques	Effectifs en ETP	Effectifs physiques	Effectifs en ETP	Effectifs physiques	Effectifs en ETP
Poitou-Charentes	49 034	46 562	53 913	48 736	34 006	31 647	136 953	126 946
Charente	8 322	7 909	10 085	9 093	5 988	5 584	24 395	22 586
Charente-Maritime	15 654	14 925	17 152	15 578	10 873	10 132	43 679	40 635
Deux-Sèvres	7 934	7 486	11 864	10 524	7 294	6 716	27 092	24 725
Vienne	17 124	16 243	14 812	13 541	9 851	9 216	41 787	39 000
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	153 151	144 806	160 316	149 518	74 441	68 549	387 908	362 873
Alpes-de-Haute-Provence	4 042	3 769	5 573	4 963	3 188	2 935	12 803	11 667
Alpes-Maritimes	28 874	27 547	38 954	36 060	15 188	14 210	83 016	77 817
Bouches-du-Rhône	71 496	67 545	62 973	59 382	29 933	27 373	164 402	154 301
Hautes-Alpes	4 028	3 702	4 928	4 258	3 224	2 918	12 180	10 878
Var	30 072	28 712	31 407	29 588	12 514	11 632	73 993	69 932
Vaucluse	14 639	13 530	16 481	15 267	10 394	9 480	41 514	38 278
Rhône-Alpes	186 433	173 998	168 202	149 949	106 777	96 801	461 412	420 748
Ain	12 876	12 019	11 058	9 791	6 802	6 192	30 736	28 003
Ardèche	6 800	6 267	8 377	7 274	5 470	4 948	20 647	18 489
Drôme	11 660	10 748	12 154	10 747	8 067	7 306	31 881	28 800
Haute-Savoie	16 428	15 164	19 877	17 703	11 634	10 524	47 939	43 391
Isère	37 870	35 158	35 260	30 875	20 287	18 191	93 417	84 224
Loire	19 830	18 481	17 357	15 562	17 043	15 382	54 230	49 425
Rhône	69 060	65 111	49 312	44 914	29 829	27 409	148 201	137 433
Savoie	11 909	11 050	14 807	13 084	7 645	6 848	34 361	30 982
Total Métropole	2 001 618	1 895 449	1 794 805	1 621 554	1 110 573	1 026 543	4 906 996	4 543 545
DOM	67 275	64 157	67 614	63 744	26 400	25 718	161 289	153 619
Guadeloupe	15 277	14 545	14 793	13 815	6 388	6 237	36 458	34 596
Martinique	13 655	13 223	15 365	14 308	8 382	8 193	37 402	35 724
Guyane	9 938	9 619	7 262	6 999	2 744	2 671	19 944	19 290
La Réunion	28 405	26 769	30 194	28 622	8 886	8 618	67 485	64 009
Total France entière, agents civils ⁽¹⁾	2 068 893	1 959 606	1 862 419	1 685 298	1 136 973	1 052 261	5 068 285	4 697 164
Total France entière, y compris militaires	2 373 183	2 256 986	1 862 419	1 685 298	1 136 973	1 052 260	5 372 575	4 994 545

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : emplois principaux, civils. Hors bénéficiaires de contrats aidés. France entière = Métropole + DOM (hors COM et étranger).

(1) Les données 2012 relatives à la localisation des militaires n'étant pas d'une qualité suffisante, ce tableau est restreint dans cette édition aux agents civils.

1.2 Trois fonctions publiques

Figure 1.2-4 : Taux d'administration (à partir des effectifs en équivalents temps plein) par région ⁽¹⁾ au 31 décembre 2012 en France (métropole + DOM)

	Fonction publique de l'État, civils ⁽¹⁾	Fonction publique territoriale	Fonction publique hospitalière	Total trois fonctions publiques, civils ⁽¹⁾
Alsace	28,1	19,0	17,7	64,8
Aquitaine	28,1	27,3	15,7	71,0
Auvergne	28,7	26,4	20,1	75,2
Basse-Normandie	25,5	23,5	19,2	68,2
Bourgogne	27,2	23,0	20,5	70,7
Bretagne	29,0	24,5	17,4	70,9
Centre	25,4	23,7	17,7	66,8
Champagne-Ardenne	28,8	21,4	18,4	68,6
Corse	30,9	33,1	13,7	77,7
Franche-Comté	27,2	21,5	18,2	66,9
Haute-Normandie	26,4	26,0	17,5	69,9
Ile-De-France	39,4	27,7	14,0	81,1
Languedoc-Roussillon	26,9	28,2	13,8	68,9
Limousin	27,5	28,0	26,4	81,9
Lorraine	29,8	20,4	17,3	67,5
Midi-Pyrénées	28,5	28,1	15,0	71,6
Nord-Pas-de-Calais	28,5	25,3	16,4	70,2
Pays de la Loire	24,7	22,4	16,0	63,1
Picardie	25,3	21,7	18,7	65,7
Poitou-Charentes	26,0	27,2	17,7	70,8
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	29,3	30,3	13,9	73,5
Rhône-Alpes	27,2	23,5	15,1	65,8
France métropolitaine	29,8	25,5	16,1	71,4
DOM	34,1	33,8	13,7	81,6
Guadeloupe	35,8	34,0	15,4	85,3
Martinique	34,2	37,0	21,2	92,4
Guyane	38,5	28,0	10,7	77,1
La Réunion	31,8	34,0	10,2	76,1
Total Métropole + DOM	29,9	25,7	16,1	71,7

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : emplois principaux, civils. Hors bénéficiaires de contrats aidés. France entière = Métropole + DOM (hors COM et étranger).

(1) Les données 2012 relatives à la localisation des militaires n'étant pas d'une qualité suffisante, ce tableau est restreint dans cette édition aux agents civils.

Figure 1.2-5 : Effectifs physiques de la fonction publique par versant entre fin 2011⁽¹⁾ et fin 2012 en France (métropole + DOM) 

		2011	2012	Évolution annuelle moyenne sur 2002-2012 (en %)	Évolution sur 2011-2012 (en %)
FPE	Ministères	1 965 867	1 922 306	-2,4	-2,2
	Épa nationaux à recrutement de droit public	432 805	450 877	8,1	4,2
	Fonction publique de l'État (FPE)	2 398 672	2 373 183	-1,1	-1,1
FPT	Collectivités territoriales	1 385 183	1 401 457	2,3	1,2
	Épa locaux	445 478	460 962	4,5	3,5
	Fonction publique territoriale (FPT)	1 830 661	1 862 419	2,8	1,7
FPH		1 129 438	1 136 973	1,6	0,7
3 FP		5 358 771	5 372 575	0,7	0,3
Emploi total (en milliers) ⁽²⁾		26 936	26 875	0,3	-0,2
Part de l'emploi public dans l'emploi total (en %) ⁽³⁾		19,9	20,0	0,3	0,5

Sources : FGE, Colter, DADS, SIASP, Insee; enquêtes SAE, Drees. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

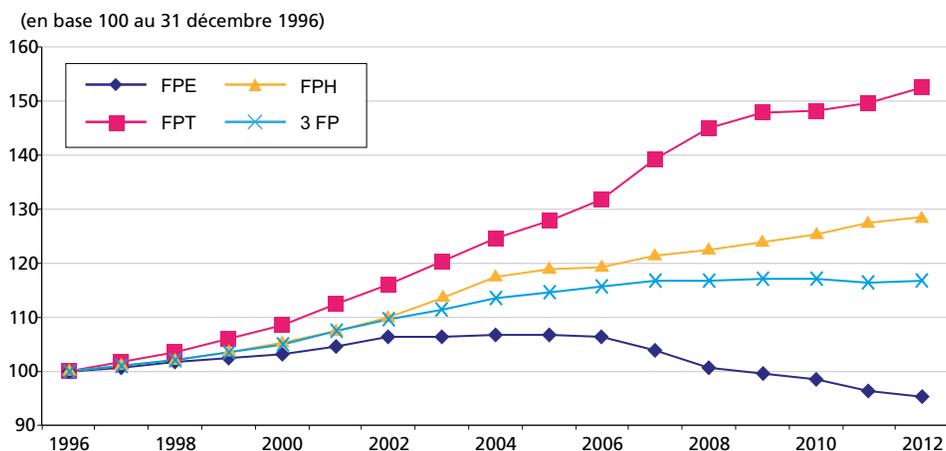
France entière = Métropole + DOM (hors COM et étranger).

(1) Chiffres actualisés par rapport à l'année précédente.

(2) Emploi en France entière, hors contingent, soit les salariés + les non-salariés. Le chiffre de l'emploi total en 2011 a été révisé par rapport à l'édition précédente de ce rapport.

(3) Rapport entre FPE+FPT+FPH / emploi total.

Figure 1.2-6 : Évolution des effectifs physiques de la fonction publique par versant entre le 31 décembre 1996 et 31 décembre 2012⁽¹⁾ en France (Métropole + DOM)



Sources : FGE, Colter, DADS, SIASP, Insee; enquêtes SAE, Drees. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : emplois principaux, tous statuts. Hors bénéficiaires de contrats aidés. France entière = Métropole et DOM (hors COM et étranger).

(1) Chiffres actualisés par rapport à l'année précédente.

Note : selon la Direction Générale des Collectivités (DGCL), environ 135 000 personnes physiques ont été transférées de 2006 à 2011 de l'État vers la Fonction publique territoriale dans le cadre de la loi Libertés et Responsabilités locales de 2004. Voir également Rapport annuel sur l'état de la fonction publique, Faits et Chiffres, édition 2009-2010.

1.2 Trois fonctions publiques

Figure 1.2-7 : Effectifs physiques de la fonction publique par versant et statut entre fin 2011 ⁽¹⁾ et fin 2012 en France (métropole + DOM) 

	2011	2012	Évolution annuelle moyenne sur 2012/2002 (en %)	Évolution sur 2012/2011 (en %)
FPE, y compris Épa				
Titulaires	1 551 763	1 538 853	-1,5	-0,8
Non-titulaires	347 920	351 759	0,6	1,1
Militaires	318 292	304 290	-0,5	-4,4
Autres catégories et statuts ⁽²⁾	180 697	178 281	-1,4	-1,3
Total	2 398 672	2 373 183	-1,1	-1,1
Part de non-titulaires (en %)	14,5	14,8		
FPT, y compris Épa				
Titulaires ⁽³⁾	1 409 937	1 429 935	2,9	1,4
Non-titulaires	359 457	369 653	2,8	2,8
Autres catégories et statuts ⁽³⁾	61 267	62 831	0,2	2,6
Total	1 830 661	1 862 419	2,8	1,7
Part de non-titulaires (en %)	19,6	19,8		
FPH				
Titulaires	824 789	829 638	1,1	0,6
Non-titulaires	193 585	192 719	4,0	-0,4
Autres catégories et statuts ⁽²⁾	111 064	114 616	1,2	3,2
Total	1 129 438	1 136 973	1,6	0,7
Part de non-titulaires (en %)	17,1	17,0		
FPE+FPT+FPH				
Titulaires ⁽³⁾	3 786 489	3 798 426	0,5	0,3
Non-titulaires	900 962	914 131	2,1	1,5
Militaires	318 292	304 290	-0,5	-4,4
Autres catégories et statuts ⁽²⁾	353 028	355 728	-0,4	0,8
Total	5 358 771	5 372 575	0,7	0,3
Part de non-titulaires (en %)	16,8	17,0		

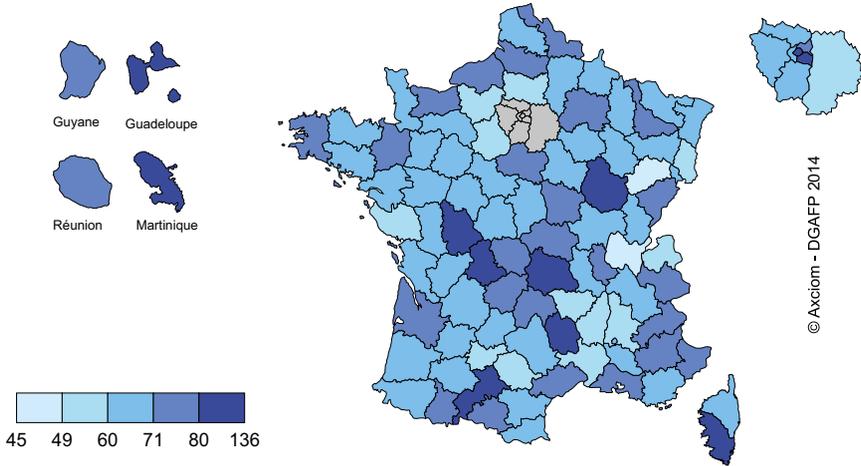
Sources : FGE, Colter, DADS, SIASP, Insee; enquêtes SAE, Drees. Traitement DGAFF, département des études et des statistiques.
Champ : emplois principaux, tous statuts. Hors bénéficiaires de contrats aidés. France entière = Métropole et DOM (hors COM et étranger).

(1) Chiffres actualisés par rapport à l'année précédente.

(2) La catégorie « autres catégories et statuts » recouvre principalement des enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat et des ouvriers d'État dans la FPE, des assistants maternels et familiaux dans la FPT, des médecins dans la FPH et des apprentis dans les trois versants.

(3) Pour respecter le secret statistique, dans la FPT les militaires (2 100 sapeurs-pompiers de Marseille) sont regroupés avec les titulaires.

Figure 1.2-8 : Taux d'administration des trois fonctions publiques, agents civils, par département au 31 décembre 2012

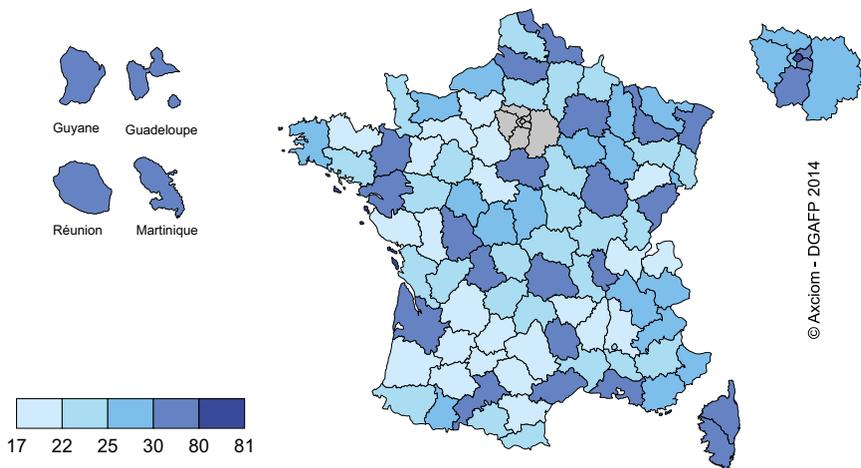


Source : SIASP, Insee. Traitement Insee et DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : 3 FP. Emplois principaux, civils. Hors bénéficiaires de contrats aidés. France entière = Métropole + DOM (hors COM et étranger).

Taux d'administration France entière = 71,7 % ; France métropolitaine = 71,4 %

Figure 1.2-9 : Taux d'administration de la fonction publique de l'État, agents civils, par département au 31 décembre 2012



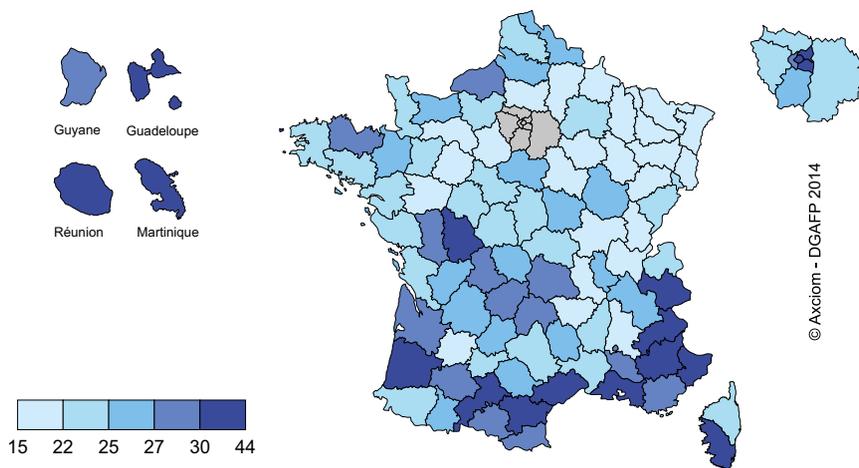
Source : SIASP, Insee. Traitement Insee et DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : FPE. Emplois principaux, civils. Hors bénéficiaires de contrats aidés. France entière = Métropole + DOM (hors COM et étranger).

Taux d'administration France entière = 29,9 % ; France métropolitaine = 29,8 %

1.2 Trois fonctions publiques

Figure 1.2-10 : Taux d'administration de la fonction publique territoriale par département au 31 décembre 2012

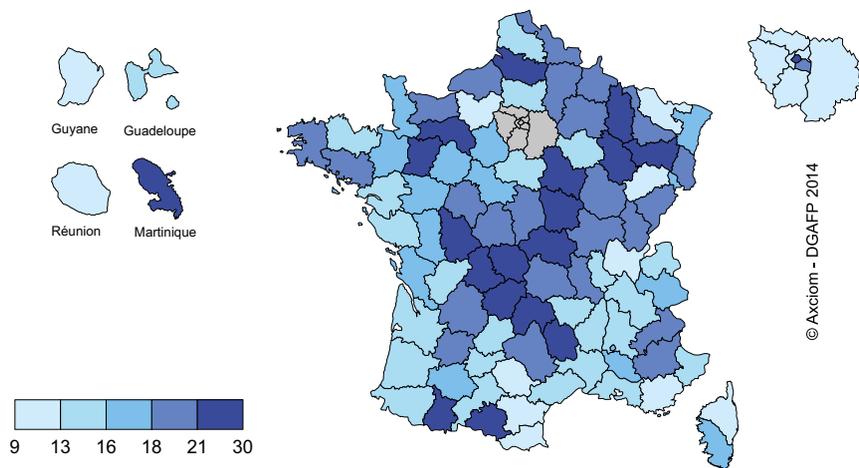


Source : SIASP, Insee. Traitement Insee et DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : FPT. Emplois principaux, tous statuts, France entière = Métropole + DOM (hors COM et étranger).

Taux d'administration France entière = 25,7 % ; France métropolitaine = 25,5 %

Figure 1.2-11 : Taux d'administration de la fonction publique hospitalière par département au 31 décembre 2012



Source : SIASP, Insee. Traitement Insee et DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : FPH. Emplois principaux, tous statuts, France entière = Métropole + DOM (hors COM et étranger).

Taux d'administration France entière = 16,1 % ; France métropolitaine = 16,1 %

Tableau 1.3-1 : Répartition des effectifs physiques de la fonction publique de l'État entre ministères et établissements publics à caractère administratif au 31 décembre 2012 en France (Métropole + DOM)

	2012						Effectifs totaux (ministères + Épa) fin 2011	Évolution des effectifs totaux entre 2011 et 2012 (en %)
	Effectifs totaux (ministères + Épa)	Effectifs des ministères	Effectifs des Épa	Dont non-titulaires des Épa	Part des effectifs dans les Épa (en %)	Part des effectifs dans les Épa en situation dérogatoire (en %) ⁽¹⁾		
Affaires étrangères et européennes ⁽²⁾	4 293	3 687	606	172	14,1	0,0	4 532	-5,3
Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire	45 461	32 564	12 897	9 953	28,4	6,1	46 147	-1,5
Ministères économique et financier	166 811	156 009	10 802	6 715	6,5	87,9	169 994	-1,9
<i>Budget, Comptes publics et Réforme de l'État</i>	148 151	141 807	6 344	2 474	4,3	99,8	151 092	-1,9
<i>Économie, finances et industrie</i>	18 660	14 202	4 458	4 241	23,9	71,1	18 902	-1,3
Culture et Communication	25 096	11 149	13 947	10 471	55,6	78,0	24 889	0,8
Défense et anciens combattants	280 681	272 396	8 285	4 454	3,0	35,3	292 828	-4,1
Écologie, développement durable, transports et logement	84 740	69 997	14 743	5 499	17,4	47,0	86 219	-1,7
Ministères de l'enseignement	1 297 048	988 134	308 914	141 738	23,8	4,2	1 300 791	-0,3
<i>Éducation nationale, jeunesse et vie associative</i>	1 036 669	975 265	61 404	57 973	5,9	0,0	1 041 191	-0,4
<i>Enseignement supérieur et Recherche</i>	260 379	12 869	247 510	83 765	95,1	5,2	259 600	0,3
Intérieur, Outre-mer, Collectivités territoriales et Immigration	282 216	280 628	1 588	1 330	0,6	72,2	287 526	-1,8
<i>Intérieur, autre</i>	141 947	140 359	1 588	1 330	1,1	72,2	145 104	-2,2
<i>Outre-mer</i>	1 310	1 310	-	-	-	-	1 244	5,3
<i>Police</i>	138 959	138 959	-	-	-	-	141 178	-1,6
Justice et Libertés	78 331	77 498	833	335	1,1	14,5	76 997	1,7
Services du Premier ministre	10 906	8 988	1 918	447	17,6	0,0	10 902	0,0
Travail, emploi et santé	97 600	21 256	76 344	64 617	78,2	79,5	97 847	-0,3
Total	2 373 183	1 922 306	450 877	245 731	19,0	23,5	2 398 672	-1,1

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : emplois principaux, tous statuts. Hors bénéficiaires de contrats aidés. France entière = Métropole + DOM (hors COM et étranger).

Note : l'appellation des ministères renvoie à la nomenclature d'exécution de la loi de finances initiale de l'année. Les effectifs du budget annexe des publications officielles et de l'information administrative sont décomptés avec ceux des services du Premier ministre. Les effectifs du budget annexe de contrôle et exploitation aériens sont décomptés avec ceux du ministère de l'Écologie, Énergie, développement durable, transports et logement.

Note de lecture : 6,1 % des effectifs des Épa du ministère de l'Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire relèvent d'un Épa dérogatoire.

(1) Épa en situation dérogatoire : Épa dans lequel le statut normal de recrutement est celui de non-titulaire, soit de droit public, soit, dans certains cas, de droit privé. La dérogation au principe selon lequel les emplois peuvent être pourvus par des non-titulaires concerne, selon les cas, tous les emplois de l'Épa (par exemple, Pôle emploi) ou certains emplois (par exemple, emplois de personnel ouvrier des Crous).

(2) Compte tenu du changement de source d'information (SIASP - Insee) utilisée pour le suivi de l'emploi et des rémunérations dans l'ensemble de la fonction publique à partir des données 2010 (voir Vue 1.1, Définitions et méthodes, FT 1.1 et document méthodologique), la présente édition recense les effectifs sur le territoire national (Métropole + DOM), hors COM et étranger. Les effectifs des ministères des Affaires étrangères et européennes, de la Défense et anciens combattants et dans une moindre mesure de l'Éducation nationale, jeunesse et vie associative et de l'Intérieur, Outre-mer, collectivités territoriales et immigration, sont impactés par la restriction du champ d'analyse (hors COM et étranger). En 2009, à partir du FGE, on comptait pour ces ministères respectivement 24 300, 10 000, 9 900 et 3 500 agents dans les COM ou à l'étranger.

1.3 Fonction publique de l'État

Tableau 1.3-2 : Effectifs physiques des établissements publics à caractère administratif par catégorie hiérarchique ⁽¹⁾ au 31 décembre 2012 en France (Métropole + DOM)

	Statut	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Indéterminée	Ensemble	Part de femmes (en %)
Épa nationaux à recrutement de droit public non dérogatoires ⁽²⁾	Titulaires	120 818	31 589	268	33 929	186 604	49,2
	Militaire et militaires volontaires	76	294	-	784	1 154	69,0
	Non-titulaires	55 323	62 777	17 632	20 096	155 828	58,0
	Autres catégories et statuts ⁽⁴⁾	559	185	5	590	1 339	36,9
	Total	176 776	94 845	17 905	55 399	344 925	53,2
	Part de femmes (en %)	42,9	63,9	66,5	57,2	53,2	
Épa nationaux à recrutement de droit public dérogatoires ⁽²⁾	Titulaires	2 444	4 997	130	6 281	13 852	53,4
	Militaire et militaires volontaires	11	-	-	-	11	27,3
	Non-titulaires	17 736	23 629	2 761	45 777	89 903	66,5
	Autres catégories et statuts ⁽⁴⁾	1 194	36	135	821	2 186	51,8
	Total	21 385	28 662	3 026	52 879	105 952	64,4
	Part de femmes (en %)	49,0	68,0	69,6	49,4	64,4	
Épa nationaux à recrutement de droit privé ⁽³⁾	Titulaires	31	-	-	-	31	25,8
	Non-titulaires	4 923	2 735	s	5 057	12 716	75,9
	Autres catégories et statuts ⁽⁴⁾	1 712	-	-	s	1 713	58,5
	Total	6 666	2 735	s	5 058	14 460	73,8
	Part de femmes (en %)	59,7	81,1	88,4	-	73,8	

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAF, département des études et des statistiques.

Champ : emplois principaux, tous statuts. Hors bénéficiaires de contrats aidés. France entière = Métropole + DOM (hors COM et étranger).

(1) Certaines populations de non-titulaires peuvent avoir été mal identifiées et classées par défaut en catégorie C.

(2) Y compris les agents des établissements publics locaux d'enseignement (EPL) de l'Éducation nationale et les EPL de l'Enseignement agricole recrutés sur ressources propres, y compris les élèves fonctionnaires rémunérés durant leur formation (IRA, ÉNA, IUFM, École polytechnique, École nationale de la magistrature, etc.). Ne comprend pas les agents payés directement par l'État, notamment dans les établissements supérieurs d'enseignement (universités, par exemple).

(3) Caisse nationale de Sécurité sociale (Acoss, Cnamts, CNAF, Cnavts) et École nationale supérieure de sécurité sociale (En3s)

(4) La catégorie « autres catégories et statuts » recouvre principalement des enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat et des ouvriers d'État dans la FPE, des assistants maternels et familiaux dans la FPT, des médecins dans la FPH et des apprentis dans les trois versants.

Épa en situation dérogatoire : Épa dans lequel le statut normal de recrutement est celui de non-titulaire, soit de droit public, soit, dans certains cas, de droit privé. La dérogation au principe selon lequel les emplois peuvent être pourvus par des non-titulaires concerne, selon les cas, tous les emplois de l'Épa (par exemple, Pôle emploi) ou certains emplois (par exemple, emplois de personnel ouvrier des Crous).

s : soumis au secret statistique.

Figure 1.3-3 : Effectifs physiques et en équivalents temps plein dans les ministères ⁽¹⁾ par statut au 31 décembre 2012 en France (Métropole + DOM)

	2011		2012									
	Effectifs physiques	ETP	Titulaires		Militaires et militaires volontaires		Non-titulaires		Autres catégories et statuts ⁽²⁾		Total	
			Effectifs physiques	ETP	Effectifs physiques	ETP	Effectifs physiques	ETP	Effectifs physiques	ETP	Effectifs physiques	ETP
Affaires étrangères et européennes	3 950	3 824	2 979	2 918	121	115	562	514	25	23	3 687	3 570
Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire	33 302	31 237	24 248	23 376	s	s	3 742	3 142	4 573	4 125	32 564	30 643
Ministères économique et financier	159 200	150 899	148 796	142 442	66	64	6 850	5 361	297	290	156 009	148 157
<i>Budget, Comptes publics et Réforme de l'État</i>	144 709	137 413	136 596	130 619	45	43	4 875	3 943	291	284	141 807	134 889
<i>Économie, finances et industrie</i>	14 491	13 486	12 200	11 823	21	21	1 975	1 418	6	6	14 202	13 268
Culture et Communication	11 307	10 904	9 606	9 381	s	s	1 541	1 385	s	s	11 149	10 768
Défense et anciens combattants	284 610	280 829	35 576	34 588	204 423	202 075	6 973	6 597	25 424	25 386	272 396	268 646
Écologie, développement durable, transports et logement	71 932	69 978	58 825	57 297	323	323	3 558	3 231	7 291	7 280	69 997	68 131
Ministères de l'enseignement	1 006 610	958 998	793 607	768 236	11	11	59 130	47 395	135 386	125 979	988 134	941 622
<i>Éducation nationale, jeunesse et vie associative</i>	984 081	937 273	782 347	757 361	7	7	57 528	45 950	135 383	125 976	975 265	929 295
<i>Enseignement supérieur et Recherche</i>	22 529	21 725	11 260	10 875	s	s	1 602	1 445	s	s	12 869	12 327
Intérieur, Outre-mer, Collectivités territoriales et Immigration	286 416	278 063	167 279	164 768	98 092	93 586	13 532	12 291	1 725	1 713	280 628	272 358
<i>Intérieur, autre</i>	143 994	137 888	40 187	38 757	96 802	92 630	2 615	2 489	755	750	140 359	134 626
<i>Outre-mer</i>	1 244	1 145	42	42	1 240	906	17	16	11	11	1 310	974
<i>Police</i>	141 178	139 030	127 050	125 969	50	50	10 900	9 786	959	953	138 959	136 758
Justice et Libertés	76 189	72 865	71 343	69 398	46	46	6 097	5 089	12	9	77 498	74 542
Travail, emploi et santé	23 377	22 372	19 141	18 464	8	8	2 099	1 955	8	8	21 256	20 435
Services du Premier ministre	8 974	8 560	6 997	6 846	33	33	1 944	1 748	14	12	8 988	8 639
Total	1 965 867	1 888 528	1 338 397	1 297 714	303 125	296 262	106 028	88 708	174 756	164 827	1 922 306	1 847 511
Total hors enseignants	1 079 487	1 038 509	640 183	621 395	303 122	296 259	73 607	59 716	34 915	34 825	1 051 827	1 012 195

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : emplois principaux des ministères, tous statuts. Hors bénéficiaires de contrats aidés. France entière = Métropole + DOM (hors COM et étranger).

Note : L'appellation des ministères renvoie à la nomenclature d'exécution de la loi de finances initiale de l'année. Les effectifs du budget annexe des publications officielles et de l'information administrative sont décomptés avec ceux des services du Premier ministre. Les effectifs du budget annexe de contrôle et exploitation aériens sont décomptés avec ceux du ministère de l'Écologie, Développement durable, Transports et Logement.

(1) Compte tenu du changement de source d'information (SIASP - Insee) utilisée pour le suivi de l'emploi et des rémunérations dans l'ensemble de la fonction publique à partir des données 2010 (voir Vue 1.1, Définitions et méthodes, FT 1.1 et document méthodologique), la présente édition recense les effectifs sur le territoire national (Métropole + DOM), hors COM et étranger. Les effectifs des ministères des Affaires étrangères et européennes, de la Défense et anciens combattants et dans une moindre mesure de l'Éducation nationale, jeunesse et vie associative et de l'Intérieur, Outre-mer, collectivités territoriales et immigration, sont impactés par la restriction du champ d'analyse (hors COM et étranger). En 2009, à partir du FGE, on comptait pour ces ministères respectivement 24 300, 10 000, 9 900 et 3 500 agents dans les COM ou à l'étranger.

(2) La catégorie « autres catégories et statuts » recouvre principalement des enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat et des ouvriers d'État dans la FPE, des assistants maternels et familiaux dans la FPT, des médecins dans la FPH et des apprentis dans les trois versants.

s : soumis au secret statistique.

1 I.3 Fonction publique de l'État

Tableau I.3-4 : Effectifs physiques des enseignants par type d'employeur et ministère au 31 décembre 2012 en France (Métropole + DOM)

		Enseignants ⁽¹⁾	Hors enseignants	Part des enseignants (en %)	Part de titulaires parmi les enseignants (en %)
Ministères	Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire	11 467	21 097	35,2	60,1
	Culture et Communication	1 150	9 999	10,3	79,6
	Ministères de l'enseignement	854 407	133 727	86,5	80,4
	<i>Éducation nationale, jeunesse et vie associative</i>	849 194	126 071	87,1	80,3
	<i>Enseignement supérieur et Recherche</i>	5 213	7 656	40,5	89,6
	Autres ministères	3 455	887 004	0,4	99,3
	Total	870 479	1 051 827	45,3	80,2
Épa	Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire	1 376	11 521	10,7	3,5
	Culture et Communication	736	13 211	5,3	1,8
	Ministères de l'enseignement	80 047	228 867	25,9	85,8
	<i>Éducation nationale, jeunesse et vie associative</i>	3 649	57 755	5,9	39,8
	<i>Enseignement supérieur et Recherche</i>	76 398	171 112	30,9	88,0
	Autres ministères de tutelles	1 690	113 429	1,5	50,8
	Total	83 849	367 028	18,6	83,0
Total FPE	954 328	1 418 855	40,2	80,5	

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : FPE. Emplois principaux, tous statuts. Hors bénéficiaires de contrats aidés. France entière = Métropole + DOM (hors COM et étranger).

Note : l'appellation des ministères renvoie à la nomenclature d'exécution de la loi de finances initiale de l'année.

(1) Y compris élèves enseignants ; hors chercheurs, directeurs d'établissement, inspecteurs, personnels d'orientation et de surveillance.

Tableau 1.3-5 : Effectifs physiques des agents civils ⁽¹⁾ des ministères par région et ministère au 31 décembre 2012 en France (Métropole + DOM)

	Ministères de l'enseignement	Intérieur, Outre-mer, Collectivités territoriales et Immigration	Ministères économique et financier	Écologie, développement durable, transports et logement	Justice et Libertés	Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire	Autres ministères civils ⁽²⁾	Défense civils	Total ministères civils
Alsace	27 718	6 914	3 812	1 744	2 431	575	739	781	44 714
Aquitaine	44 981	12 440	6 695	3 824	3 573	1 741	1 492	5 950	80 696
Auvergne	19 374	5 333	3 455	1 789	1 409	1 341	666	1 902	35 269
Basse-Normandie	21 804	4 246	2 943	1 525	1 492	928	622	1 773	35 333
Bourgogne	24 016	6 114	3 529	2 286	2 890	1 483	733	689	41 740
Bretagne	46 830	9 254	6 683	4 288	2 765	2 639	1 232	8 962	82 653
Centre	36 050	10 284	4 818	2 139	2 439	1 368	1 035	3 822	61 955
Champagne-Ardenne	20 895	5 638	2 879	2 094	1 595	873	597	1 569	36 140
Corse	4 428	1 918	967	717	552	225	296	158	9 261
Franche-Comté	18 504	3 997	2 459	1 303	1 014	812	534	578	29 201
Haute-Normandie	28 431	5 964	3 888	1 839	1 960	554	727	446	43 809
Île-De-France	186 509	89 136	44 588	13 334	17 761	3 716	21 916	17 344	394 304
Languedoc-Roussillon	37 399	10 013	5 883	2 518	2 811	1 675	1 090	583	61 972
Limousin	10 073	3 676	1 750	1 103	797	862	537	463	19 261
Lorraine	36 142	9 486	4 665	2 932	3 354	868	990	3 180	61 617
Midi-Pyrénées	41 399	10 759	6 606	4 290	3 028	2 610	1 284	1 532	71 508
Nord-Pas-de-Calais	67 333	14 689	8 272	3 544	5 325	967	1 387	731	102 248
Pays de la Loire	52 626	9 052	7 615	3 023	2 894	2 494	2 175	1 582	81 461
Picardie	30 045	5 650	3 340	1 755	2 181	756	763	498	44 988
Poitou-Charentes	24 401	5 302	3 945	1 718	1 746	1 222	717	1 703	40 754
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	70 537	21 021	10 688	4 638	6 821	1 204	2 166	10 077	127 152
Rhône-Alpes	96 388	21 137	12 501	5 301	5 834	2 855	2 461	2 881	149 358
Total Métropole	945 883	272 023	151 981	67 704	74 672	31 768	44 159	67 204	1 655 394
Guadeloupe	8 766	1 527	1 189	550	702	205	260	44	13 243
Martinique	8 388	1 421	1 130	606	616	211	188	252	12 812
Guyane	6 271	1 226	453	528	441	137	137	211	9 404
Réunion	18 826	2 006	1 256	605	1 067	243	336	262	24 601
DOM sans autre précision	-	2 425	-	4	-	-	-	-	2 429
DOM	42 251	8 605	4 028	2 293	2 826	796	921	769	62 489
Total Métropole + DOM ⁽³⁾	988 134	280 628	156 009	69 997	77 498	32 564	45 080	67 973	1 717 883

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : Ministères. Emplois principaux, civils. Hors bénéficiaires de contrats aidés. France entière = Métropole + DOM (hors COM et étranger).

(1) Hors militaires et militaires volontaires.

(2) Les autres ministères civils regroupent les ministères suivants : Affaires étrangères et européennes, Culture et Communication, Travail, emploi et santé et Services du Premier ministre.

(3) Compte tenu du changement de source d'information (SIASP - Insee) utilisée pour le suivi de l'emploi et des rémunérations dans l'ensemble de la fonction publique à partir des données 2010 (voir Vue 1.1, Définitions et méthodes, FT 1.1 et document méthodologique), la présente édition recense les effectifs sur le territoire national (Métropole + DOM), hors COM et étranger. Les effectifs des ministères des Affaires étrangères et européennes, de la Défense et anciens combattants et dans une moindre mesure de l'Éducation nationale, jeunesse et vie associative et de l'Intérieur, Outre-mer, collectivités territoriales et immigration, sont impactés par la restriction du champ d'analyse (hors COM et étranger). En 2009, à partir du FGE, on comptait pour ces ministères respectivement 24 300, 10 000, 9 900 et 3 500 agents dans les COM ou à l'étranger.

s : soumis au secret statistique.

1.3 Fonction publique de l'État

Figure 1.3-6 : Évolution des effectifs physiques des ministères et de leurs ÉPA rattachés entre le 31 décembre 2002 et le 31 décembre 2012 en France (Métropole + DOM) ☼

		2011	2012	Évolution annuelle moyenne sur 2002/2012 (en %)	Évolution sur 2011/2012 (en %)
Affaires étrangères et européennes	Ministère	3 950	3 687	-1,4	-6,7
	Épa	582	606	-16,8	4,1
	Total	4 532	4 293	-6,1	-5,3
Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire	Ministère	33 302	32 564	-2,9	-2,2
	Épa	12 845	12 897	-5,9	0,4
	Total	46 147	45 461	-3,9	-1,5
Ministères économique et financier	Ministère	159 200	156 009	-2,2	-2,0
	Épa	10 794	10 802	-0,1	0,1
	Total	169 994	166 811	-2,1	-1,9
Culture et Communication	Ministère	11 307	11 149	-2,8	-1,4
	Épa	13 582	13 947	6,0	2,7
	Total	24 889	25 096	1,1	0,8
Défense et anciens combattants	Ministère	284 610	272 396	-3,9	-4,3
	Épa	8 218	8 285	5,0	0,8
	Total	292 828	280 681	-3,7	-4,1
Écologie, développement durable, transports et logement	Ministère	71 932	69 997	-4,8	-2,7
	Épa	14 287	14 743	0,4	3,2
	Total	86 219	84 740	-4,1	-1,7
Ministères de l'enseignement	Ministère	1 006 610	988 134	-3,1	-1,8
	Épa	294 181	308 914	13,0	5,0
	Total	1 300 791	1 297 048	-1,1	-0,3
Intérieur, Outre-mer, Collectivités territoriales et Immigration	Ministère	286 416	280 628	3,4	-2,0
	Épa	1 110	1 588	30,2	43,1
	Total	287 526	282 216	3,4	-1,8
Justice et Libertés	Ministère	76 189	77 498	1,3	1,7
	Épa	808	833	-1,6	3,1
	Total	76 997	78 331	1,2	1,7
Services du Premier ministre	Ministère	8 974	8 988	10,0	0,2
	Épa	1 928	1 918	1,8	-0,5
	Total	10 902	10 906	7,9	0,0
Travail, emploi et santé	Ministère	23 377	21 256	-5,2	-9,1
	Épa	74 470	76 344	4,9	2,5
	Total	97 847	97 600	1,6	-0,3
Total Métropole + DOM	Ministère	1 965 867	1 922 306	-2,4	-2,2
	Épa	432 805	450 877	8,1	4,2
	Total	2 398 672	2 373 183	-1,1	-1,1
«Total Métropole + Dom (Hors Enseignement)»	Ministère	959 257	934 172	-1,5	-2,6
	Épa	138 624	141 963	2,1	2,4
	Total	1 097 881	1 076 135	-1,1	-2,0

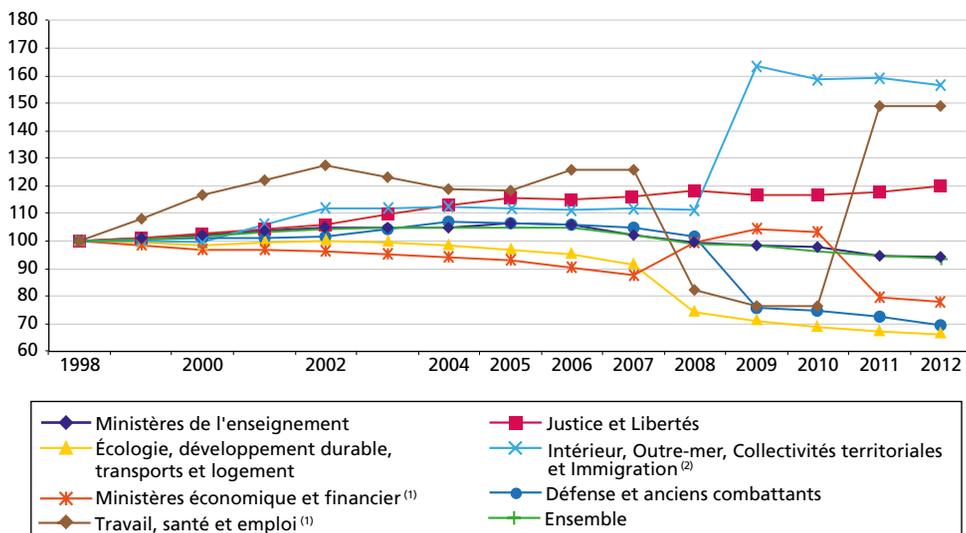
Sources : FGE, Colter, DADS, SIASP, Insee; enquêtes SAE, Drees. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques. Champ : emplois principaux, tous statuts. Hors bénéficiaires de contrats aidés. France entière = Métropole et DOM (hors COM et étranger).

Note : les périmètres des ministères varient selon les années. Pour permettre les comparaisons dans le temps, on procède à certains regroupements :

- les ministères économique et financier comprennent les ministères du Budget, Comptes publics et Réforme de l'État et de l'Économie, finances et Industrie
- les ministères de l'enseignement correspondent à l'Éducation nationale, jeunesse et vie associative et à l'Enseignement supérieur et à la Recherche ;
- les autres appellations des ministères renvoient à la nomenclature d'exécution de la loi de finances initiale de la dernière année considérée.

Les effectifs du budget annexe des publications officielles et de l'information administrative sont décomptés avec ceux des services du Premier ministre. Les effectifs du budget annexe de contrôle et exploitation aériens sont décomptés avec ceux du ministère de l'Écologie, Développement durable, transports et logement.

Figure 1.3-7 : Évolution des effectifs physiques des principaux ministères de 1998 à 2012



Sources : FGE, Colter, DADS, SIASP, Insee; enquêtes SAE, Drees. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques. Champ : emplois principaux, tous statuts. Hors bénéficiaires de contrats aidés. France entière = Métropole et DOM (hors COM et étranger).

Note : les périmètres des ministères varient selon les années. Pour permettre les comparaisons dans le temps, on procède à certains regroupements :

- les ministères économique et financier comprennent les ministères du Budget, Comptes publics, Fonction publique et Réforme de l'État et de l'Économie, finances et Industrie ;
- les ministères de l'enseignement correspondent à l'Éducation nationale, jeunesse et vie associative et à l'Enseignement supérieur et à la Recherche ;
- les autres appellations des ministères renvoient à la nomenclature d'exécution de la loi de finances initiale de la dernière année considérée.

Les effectifs du budget annexe des publications officielles et de l'information administrative sont décomptés avec ceux des services du Premier ministre. Les effectifs du budget annexe de contrôle et exploitation aériens sont décomptés avec ceux du ministère de l'Écologie, Développement durable, transports et logement.

(1) Le ministère de l'Emploi, sous tutelle des ministères économique et financier depuis 2008, est rattaché au ministère du Travail, Santé et Emploi au cours de l'année 2011.

(2) Les effectifs du programme 152 Gendarmerie nationale ont été transférés du ministère de la Défense vers le ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer, Collectivités territoriales et immigration au cours de l'année 2009.

Figure 1.3-8 : Effectifs physiques des agents des ministères par statut entre fin 2011 et fin 2012 en France (Métropole + DOM) ☼

	2011	2012	Évolution annuelle moyenne 2002-2012 (en %)	Évolution 2011-2012 (en %)
Titulaires	1 362 864	1 338 397	-2,5	-1,8
Militaires	317 050	303 125	-0,5	-4,4
Non-titulaires	107 637	106 028	-6,0	-1,5
Autres catégories et statuts ⁽¹⁾	178 316	174 756	-1,5	-2,0
Total ministères	1 965 867	1 922 306	-2,4	-2,2

Sources : FGE, SIASP, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : emplois principaux, tous statuts. Hors bénéficiaires de contrats aidés. France entière = Métropole et DOM (hors COM et étranger).

(1) La catégorie «autres catégories et statuts» recouvre principalement des enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat et des ouvriers d'État dans la FPE, des assistants maternels et familiaux dans la FPT, des médecins dans la FPH et des apprentis dans les trois versants.

1 I.4 Fonction publique de l'État : périmètres de décompte des effectifs dans les ministères et emplois en loi de finances

Périmètre de décompte des effectifs dans les ministères

Selon les concepts établis par la DGAFP, les effectifs des ministères peuvent s'évaluer sous différents angles selon que l'on s'intéresse à l'**effectif payé sur le plafond d'emplois du ministère**, à l'**effectif « en fonction dans le ministère »** (que l'agent soit ou non rémunéré sur le plafond d'emplois) ou à l'**effectif « géré par le ministère »** (que l'agent soit ou non inclus dans le plafond d'emplois, et qu'il soit ou non en fonction). L'agent est considéré comme étant géré par le ministère si ce dernier gère sa carrière (organisation du recrutement, des promotions, etc.) : on s'intéresse donc ici à la gestion au sens « strict » du terme, ou gestion « statutaire ». Par ailleurs, le ministère est défini comme l'ensemble des services centraux et déconcentrés, hors les établissements publics administratifs (EPA) sous sa tutelle. Ainsi, les mêmes concepts peuvent s'appliquer aux EPA au sein desquels on distingue : les effectifs payés sur le budget de l'établissement (subventions de l'État et ressources propres), les effectifs en fonction dans l'établissement et les effectifs gérés par l'établissement (corps propres à l'établissement et non-titulaires).

Les trois notions « payés », « en fonction », « gérés » ne se recoupent pas nécessairement. La connaissance des effectifs « en fonction » et « gérés » nécessite une enquête particulière auprès des services gestionnaires des ministères. En effet, il faut prendre en compte les **informations de gestion qui retracent la position statutaire de l'agent, non disponible au travers des seuls « retours paye »**. Par exemple, un agent mis à disposition d'un ministère est en fonction dans ce ministère ; il peut être ou non rémunéré sur le plafond d'emplois du ministère d'accueil (cas de la délégation de gestion dans le cas positif), et reste géré par son administration d'origine (voir schéma explicatif suivant).

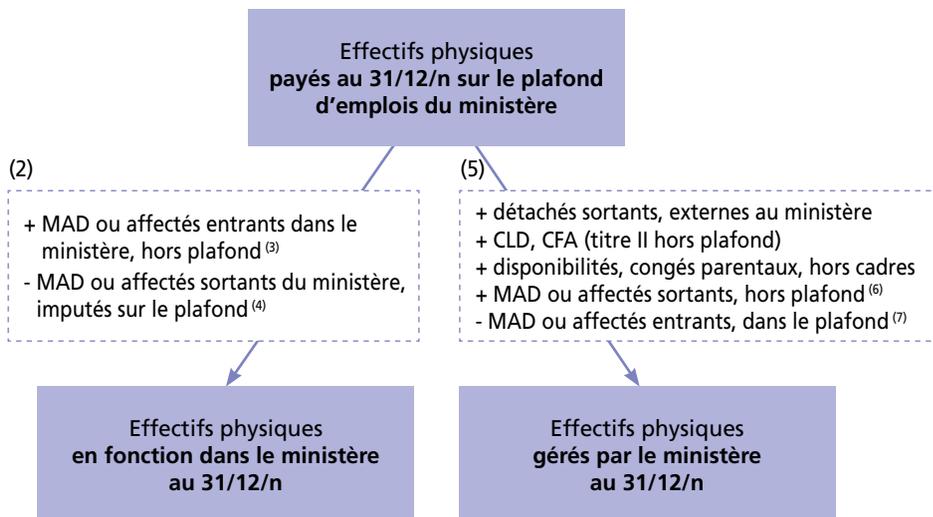
Les résultats au 31 décembre 2012 présentés dans la suite de cette fiche thématique sont issus de l'enquête annuelle TEMS (Transparence de l'emploi et mobilité statutaire dans la FPE) menée par le département des études et des statistiques de la DGAFP (voir l'encadré Définitions et méthodes ci-dessous).

Fin 2012, sur le champ des ministères, l'écart d'effectifs entre les trois périmètres de décompte s'explique essentiellement par le nombre de détachements, de disponibilités et par le nombre de mises à disposition importants aux ministères de l'enseignement et à l'Écologie, développement durable, transports et logement du fait de la deuxième vague de décentralisation. En effet, plus d'un tiers des détachements sortants des ministères de l'enseignement sont à relier aux transferts des personnels ouvriers en position de détachement longue durée auprès d'une collectivité territoriale. Les 4 900 mises à disposition sortantes du ministère de l'Écologie, développement durable, transports et logement résultent, quant à elles, en grande majorité du transfert des parcs des Directions Départementales des Territoires (ex Directions Départementales de l'Équipement D.D.E) vers les Conseils Généraux. Dans ces cas précis, la position de mise à disposition précède l'intégration des personnels au sein la FPT (situation où les agents exercent leur droit d'option) ou le détachement sans limitation de durée, vers lequel basculent automatiquement les agents au bout de deux ans. Hors effet décentralisation, les mises à disposition jouent peu dans l'explication des écarts d'effectifs entre les trois périmètres.

Le ministère de la Défense qui, en raison de ses missions, gère 6 200 militaires affectés hors du ministère et rémunérés « hors budget Défense » mérite également d'être distingué.

Le même raisonnement peut s'appliquer aux établissements publics administratifs. Les effectifs « payés » sont ceux dont la rémunération s'impute sur le budget propre de l'établissement (subventions de l'État et ressources propres). Les effectifs « en fonction » dans l'EPA tiennent compte des personnels affectés ou mis à disposition gratuitement. Les effectifs « gérés » par l'EPA correspondent aux corps propres à l'établissement dont ce dernier organise le recrutement et la promotion, aux non-titulaires recrutés directement par l'EPA et, le cas échéant, aux bénéficiaires de contrats aidés.

Passage des effectifs payés sur plafond d'emplois du ministère⁽¹⁾ à ses effectifs en fonction et gérés



(1) Ici ministère au sens strict : administration centrale et services déconcentrés, hors établissements publics sous tutelle.

(2) + : ajout des effectifs en fonction, non comptabilisés dans le plafond d'emplois du ministère ;
- : retrait des effectifs inclus dans le plafond d'emplois du ministère et en fonction hors du ministère.

(3) Remboursement sur titre II hors plafond, ou titre III, ou sans remboursement.

(4) Remboursement sur titre II ou sans remboursement, par exemple personnels à destination des établissements publics administratifs sous tutelle du ministère (écoles de formation, etc.).

(5) + : ajout des effectifs gérés, non comptabilisés dans le plafond d'emplois du ministère, éventuellement inclus dans le titre II des dépenses de personnel mais hors plafond, - : retrait des effectifs inclus dans le plafond d'emplois du ministère et non gérés par lui

(6) Rémunération imputée sur le titre II d'un autre ministère (personnel payé directement par cet autre ministère ou par le ministère d'origine dans le cadre d'une délégation de gestion ou d'un transfert d'emplois en gestion) ou sur le budget d'une entité

(7) Rémunération imputée sur le titre II du ministère (payés directement par le ministère d'accueil ou payés par le ministère d'origine dans le cadre d'une délégation de gestion).

L'enquête TEMS

L'Enquête TEMS permet à la fois :

- de distinguer les différents périmètres de décompte des effectifs au sein d'un ministère (administration centrale et services déconcentrés) et de ses établissements publics ;
- et de mesurer la mobilité statutaire des agents des ministères (voir à ce sujet la Fiche thématique 4.7 changement de catégorie hiérarchique et positions statutaires).

Pour la partie « Transparence de l'emploi » dont les résultats au 31 décembre 2012 sont présentés dans cette fiche, le questionnaire d'enquête prévoit la répartition des effectifs « payés », « en fonction » et « gérés » par statut (titulaires, non titulaires, ouvriers d'État et militaires) et catégorie hiérarchique. Pour les établissements publics, seule une ventilation par statut est demandée. La synthèse des réponses des ministères présentée ici porte sur les effectifs totaux déclarés, sans distinction du statut ou de la catégorie hiérarchique.

Les données sur la « Transparence de l'emploi » au 31 décembre 2012 n'ont pas été transmises par le ministère du Travail, Relation sociales, Famille et Solidarité et Ville.

1.4 Fonction publique de l'État : périmètres de décompte des effectifs dans les ministères et emplois en loi de finances

Tableau 1.4-1 : Effectifs physiques « en fonction dans » et « gérés par » les ministères au 31 décembre 2012 (résultats partiels) (1^{ère} partie)

Ministères	Effectifs physiques payés sur le plafond d'emplois du ministère	Effectifs physiques en fonction dans le ministère ⁽¹⁾	Effectifs physiques gérés par le ministère ⁽²⁾ , dont :		
			total	en position de détachement externe, MAD ou affectés sortants du ministère ⁽³⁾	en disponibilité, congé parental, congé longue durée (CLD), congé de fin d'activité (CFA), hors cadres
Affaires étrangères et européennes	14 529	14 512	14 112	384	294
Agriculture, Alimentation et Pêche	32 827 ⁽⁴⁾	32 630	41 812	8 277 ⁽⁵⁾	1 303
Ministères économique et financier	158 944	159 127	171 543 ⁽⁶⁾	4 040	3 588
<i>Ministères économique et financier</i>	154 975	155 260	167 140	3 837	3 320
<i>Caisse des dépôts</i>	3 969	3 867	4 403	203	268
Culture et Communication	11 117	4 214	4 783	347	361
Défense					
<i>Personnels civils</i>	67 824	67 384	73 498	5 264	2 300
<i>Personnels militaires</i>	217 372	218 906	242 316	7 824	18 ⁽⁷⁾
Écologie, développement durable, transports et logement					
<i>Aviation civile</i>	11 078	11 429	11 429	105	177
<i>Hors Aviation civile</i>	59 926 ⁽⁸⁾	54 853	68 441	15 050 ⁽⁹⁾	2 611
<i>Datar⁽¹⁰⁾</i>	138	138	68	0	0

Source : enquête annuelle Transparence de l'emploi et mobilité statutaire (TEMS), DGAFP, Département des études et des statistiques

Champ : emplois principaux, tous statuts.

nd : non disponible.

Note : les périmètres des ministères varient selon les années. Pour permettre les comparaisons dans le temps, on procède à certains regroupements :

- les ministères économiques et financiers correspondent au ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, qui a été éclaté en deux ministères en 2008 : Budget, Comptes publics et Fonction publique, d'une part, et Économie, Finances et Industrie, d'autre part.

- les ministères de l'enseignement correspondent à l'Éducation nationale, à l'Enseignement supérieur et Recherche.

- les ministères sociaux correspondent à la Santé et Sports, au Travail, Relations sociales Famille et Solidarités et Ville.

Les autres appellations des ministères renvoient à la nomenclature d'exécution de la loi de finances initiale de la dernière année considérée.

(1) Ministère ici entendu au sens strict : administration centrale et services déconcentrés, hors établissements publics sous tutelle. Y compris éventuellement effectif rémunéré sur le titre II des dépenses de personnel, hors plafond d'emplois (CLD, CFA, notamment).

(2) Gestion au sens « statutaire » : organisation des concours, des promotions, etc.

(3) Le détachement est qualifié d'externe si l'agent est en fonction hors du ministère. Les mis à disposition et affectés sortants peuvent être en fonction dans l'un des établissements publics sous tutelle du ministère.

(4) Y compris maîtres de l'enseignement agricole privé (4 654) (inclus dans le plafond d'emplois du ministère à compter de 2006). Non-titulaires sur emploi occasionnel ou saisonnier valorisés à partir des ETPT consommés sur 2012.

(5) Y compris les agents gérés par le ministère et affectés à l'ONF (ÉPIC).

(6) Y compris agents des DREAL affectés sur des missions du ministère de l'Écologie.

(7) Le ministère déclare par ailleurs 3 227 militaires en position de non-activité rémunérée ou non rémunérée tels que les congés de fin de carrière du personnel.

(8) A la date du 31/12/2011 les effectifs du programme Développement et amélioration de l'offre au logement (DAOL) sont inclus dans le périmètre du MEDDE/MLETNon-titulaires sur emploi occasionnel et saisonnier valorisés en ETPT.

(9) Dont 5 527 détachements sortants externes, 4 890 mis à disposition sortants, 3 617 affectés vers les établissements publics sous tutelle du ministère.

(10) La Datar (Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale) est placée sous l'autorité du Premier ministre et est mise à disposition de la ministre de l'Égalité du territoire et du logement. Les agents non-titulaires sont gérés par la DATAR et les agents titulaires sont, eux, gérés par la Direction des services administratifs et financiers du Premier ministre.

Tableau 1.4-1 : Effectifs physiques « en fonction dans » et « gérés par » les ministères au 31 décembre 2012 (résultats partiels) (2^{ème} partie)

Ministères	Effectifs physiques payés sur le plafond d'emplois du ministère	Effectifs physiques en fonction dans le ministère ⁽¹⁾	Effectifs physiques gérés par le ministère ⁽²⁾ , dont :		
			total	en position de détachement externe, MAD ou affectés sortants du ministère ⁽³⁾	en disponibilité, congé parental, congé longue durée (CLD), congé de fin d'activité (CFA), hors cadres
Ministères de l'enseignement	958 106 ⁽¹¹⁾	951 527 ⁽¹²⁾	1 017 604	91 952 ⁽¹³⁾	27 952 ⁽¹⁴⁾
Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration					
<i>Police nationale</i>	142 945	142 229	127 424	793	1 301
<i>Hors Police nationale</i>	128 487 ⁽¹⁵⁾	128 217	152 098	1 657	1 360
Justice et libertés	75 636	75 378	77 562	906	849
Ministères sociaux					
<i>Santé et Sports</i>	11 094	10 615	12 563	2 007	644
<i>Travail, Relations sociales, Famille et Solidarité et Ville ⁽¹⁶⁾</i>	nd	nd	nd	nd	nd
Services du Premier ministre (résultats partiels)					
<i>Services généraux (DSAF, SGG, SIG)</i>	1 167 ⁽¹⁷⁾	nd	nd	159	104
<i>SGDSN ⁽¹⁸⁾</i>	486	487	368 ⁽¹⁹⁾	1	0
<i>Autres services du Premier ministre (CSA, médiateur de la République, SGAE, CAS, CAE, COR, etc.)</i>	nd	nd	nd	nd	nd
<i>Dila</i>	754	754	754	44	1
<i>Cour des comptes</i>	1 785	1 785	2 016	185	63
<i>Conseil d'État</i>	nd	nd	nd	nd	nd

Source : enquête annuelle Transparence de l'emploi et mobilité statutaire (TEMS), DGAFP, Département des études et des statistiques

Champ : emplois principaux, tous statuts.

nd : non disponible.

Note : les périmètres des ministères varient selon les années. Pour permettre les comparaisons dans le temps, on procède à certains regroupements :

- les ministères économiques et financiers correspondent au ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, qui a été éclaté en deux ministères en 2008 : Budget, Comptes publics et Fonction publique, d'une part, et Économie, Finances et Industrie, d'autre part.

- les ministères de l'enseignement correspondent à l'Éducation nationale, à l'Enseignement supérieur et Recherche.

- les ministères sociaux correspondent à la Santé et Sports, au Travail, Relations sociales Famille et Solidarités et Ville.

Les autres appellations des ministères renvoient à la nomenclature d'exécution de la loi de finances initiale de la dernière année considérée.

(1) Ministère ici entendu au sens strict : administration centrale et services déconcentrés, hors établissements publics sous tutelle. Y compris éventuellement effectif rémunéré sur le titre II des dépenses de personnel, hors plafond d'emplois (CLD, CFA, notamment).

(2) Gestion au sens « statutaire » : organisation des concours, des promotions, etc.

(3) Le détachement est qualifié d'externe si l'agent est en fonction hors du ministère. Les mis à disposition et affectés sortants peuvent être en fonction dans l'un des établissements publics sous tutelle du ministère.

(11) Y compris maîtres de l'enseignement privé sous contrat.

(12) Dont 21 416 hors plafond issus des établissements du supérieur uniquement et comptés en ETPT et non en effectif physique.

(13) Dont notamment 27 486 détachements sortants externes, 729 mises à disposition sortantes, 60 252 affectés dans un établissement public sous tutelle du ministère.

(14) Hors CFA et CLD.

(15) Y compris les personnels rattachés au programme Police (n° 176) dont la gestion est assurée par la DRH Hors Police.

(16) Au 31/12/2007, le ministère de l'Emploi déclarait 10 929 agents payés sur le plafond, 10 984 «en fonction» et 11 921 «gérés».

(17) Périmètre du BOP soutien du programme 129.

(18) SGDSN : Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale.

(19) Ecart entre effectifs en fonction et gérés dû aux militaires gérés par la Défense mais sur budget SGDSN.

1.4 Fonction publique de l'État : périmètres de décompte des effectifs dans les ministères et emplois en loi de finances

Tableau 1.4-2 : Effectifs physiques « en fonction dans » et « gérés par » les établissements publics administratifs au 31 décembre 2012 (résultats partiels)

Ministères de tutelle	Effectifs physiques payés sur le budget de l'EP ⁽¹⁾	Effectifs en fonction dans l'EP ⁽²⁾	Effectifs gérés par l'EP ⁽³⁾	Part des non-titulaires dans les effectifs gérés par l'EP (en %)	Épa concernés ⁽⁴⁾
Affaires étrangères et européennes	6 683 ⁽⁵⁾	6 693 ^(5 bis)	6 693 ^(5 bis)	0,8	Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger
Agriculture, Alimentation et Pêche	6 666 ⁽⁶⁾	6 628	6 326	42,5	ASP, FAM, ODEADOM, INAO, ANSES, IFCE, INFOMA, CNPF
Ministères économique et financier	2 653	3 770	2 728	97,3	École des Mines, Institut Mines-Télécom, Masse des douanes
Culture et Communication ⁽⁷⁾	11 753 ⁽⁸⁾	16 114 ⁽⁸⁾	nd	100,0	Exhaustif
Défense	6 530	6 505	3 960	72,5	Exhaustif
Écologie, développement durable, transports et logement					
<i>Aviation civile</i>	933	934	7	0,0	ENAC
<i>Hors Aviation civile</i> ⁽⁹⁾	nd	nd	nd	nd	
Ministères de l'enseignement	149 233	239 608 ⁽¹⁰⁾	142 745	20,0	ÉPN ⁽¹¹⁾ , EPST, EPCSPC ⁽¹²⁾
Intérieur et Collectivités territoriales					
<i>Police nationale</i>	119	835	81	6,2	INPS, ENSP ANTAI, ANTS, CNAPS, ENSOSP, OFII, OFPRA
<i>Hors Police nationale</i>	1 839	1 839	1 725	71,6	
Ministères sociaux					
<i>Santé et Sports</i>	7 832	281	40	nd	ARS
<i>Travail, Relations sociales, Famille et Solidarité et Ville</i>	nd	nd	nd	nd	
<i>Justice et libertés</i>	232	228	228	19,7	Énap
Premier ministre					
SGDSN ⁽¹³⁾	158	170	145	42,1	IHEDN, INHESJ

Source : enquêtes annuelles Transparence de l'emploi et mobilité statutaire (TEMS), DGAFP, Département des études et des statistiques

Champ : ensemble des établissements publics administratifs, agents titulaires et non titulaires, hors militaires et emplois aidés.
nd : non disponible.

Note : les périmètres des ministères varient selon les années. Pour permettre les comparaisons dans le temps, on procède à certains regroupements :

- les ministères économiques et financiers correspondent au ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, qui a été éclaté en deux ministères en 2008 : Budget, Comptes publics et Fonction publique, d'une part, et Économie, Finances et Industrie, d'autre part.

- les ministères de l'enseignement correspondent à l'Éducation nationale, à l'Enseignement supérieur et à la Recherche ;

- les ministères sociaux correspondent à la Santé, Jeunesse et Sports, au Travail, Relations sociales et Solidarités.

Les autres appellations des ministères renvoient à la nomenclature d'exécution de la loi de finances initiale de la dernière année considérée.

(1) Subventions versées par l'État et ressources propres.

(2) Prise en compte des personnels mis à disposition ou affectés gratuitement.

(3) Prise en compte des personnels mis à disposition ou affectés, gérés par leur administration d'origine.

(4) La réponse à l'enquête a pu être incomplète ; seuls sont donc repris ici les ÉPA pour lesquels le ministère a répondu.

(5) Effectif hors agents de droit local.

(5 bis) Effectif hors recrutés locaux

(6) Le ministère déclare par ailleurs 6 332 agents payés sur le budget de l'ONF, 17 sur le budget du GIC BIO et 2 sur le GIP Pulves au 31 décembre 2012.

(7) À titre d'information, le ministère déclare 5 901 agents en fonction dans l'ensemble de ses ÉPIC ou associations sous tutelle (personnel rémunéré sur le budget des établissements publics et gérés par ces derniers).

(8) Données en ETP et non en effectifs physiques

(9) Au 31 décembre 2007, le ministère de l'Écologie (hors Aviation civile) déclarait 727 agents payés sur les budgets des Parcs nationaux, de l'Agence des aires marines protégées et du Conservatoire du littoral et des rivages lacustres. 750 agents étaient en fonction dans ces établissements.

(10) Y compris les agents non titulaires BIATOSS relevant de l'enseignement supérieur

(11) Éléments repris du RAP 2010 (données en ETP et non en effectifs physiques).

(12) Enseignants-chercheurs et enseignants dans les établissements d'enseignement supérieur (y compris ceux des disciplines de santé et les corps spécifiques des grands établissements) y compris les personnels BIATOSS dans ces établissements.

(13) SGDSN : Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale

Emplois en loi de finances

Depuis l'entrée en vigueur de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) le 1^{er} janvier 2006, les parlementaires votent, en parallèle des crédits relatifs aux dépenses de personnel (titre II des dépenses de l'État) et un plafond d'autorisation d'emplois par ministère exprimé en équivalents temps plein travaillés (ETPT).

En 2014, le plafond des autorisations d'emplois ministériels s'établit à 1 894 670 ETPT (- 0,4 %) auxquels s'ajoutent 11 754 ETPT pour les budgets annexes (- 0,9 %). Au total, le plafond d'emplois pour 2014 s'élève donc à 1 906 424 ETPT, soit une baisse globale de 8 497 ETPT par rapport au plafond tel qu'il résultait de la loi de finances rectificatives pour l'année 2013. Cette baisse s'explique pour 1 410 ETPT par l'effet des suppressions d'emplois, pour 4 505 ETPT par l'impact des mesures de transfert (entre ministères ou vers le budget d'opérateurs) et de périmètre, et pour 2 582 ETPT par un ajustement technique du plafond. Hors effet des mesures de transfert, le plafond d'emplois pour 2014 se réduit donc de 0,2% par rapport à 2013 après -0,5 % en 2013 par rapport à 2012.

La variation des ETPT hors mesures de transfert et de périmètre et corrections techniques est la conséquence, d'une part, de l'extension en année pleine des suppressions d'emplois votées en LFI 2013 (à hauteur de - 1 729 ETPT) et, d'autre part, de l'effet sur 2014 des schémas d'emplois ministériels votés en LFI 2014¹.

Les transferts concernent en particulier des emplois du réseau scientifique et technique du ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie vers le Centre d'études et d'expertise pour les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA), créé au 1^{er} janvier 2014.

Depuis 2009, et comme prévu par l'article 64 de la loi de finances pour 2008, le plafond d'emplois des opérateurs de l'État est fixé chaque année en loi de finances. Ce plafond couvre l'ensemble des emplois rémunérés par les opérateurs, à l'exception des emplois temporaires financés intégralement par des ressources propres. Le champ des opérateurs de l'État, notion née avec la mise en œuvre de la LOLF, est plus large que celui des établissements publics administratifs (voir l'encadré

Définitions et méthodes). À titre d'information, le plafond des autorisations d'emplois des opérateurs de l'État, exprimé en équivalents temps plein (ETP), est fixé à 391 770 emplois dans la LFI 2014 (+1,6% par rapport à 2013).

La loi de règlement 2013 présente le bilan de consommation des ETPT ministériels sur l'année 2013. La consommation d'emplois constatée au cours de l'année 2013 s'établit à 1 883 713 ETPT y compris les budgets annexes. Elle est inférieure de 31 207 ETPT au maximum autorisé par la loi de finances initiale et en diminution de 25 026 ETPT par rapport à la consommation constatée en 2012.

La diminution des effectifs par rapport à 2012 résulte :

- pour - 19 251 ETPT de la suppression de 27 182 emplois (ETP) réalisée en 2012 et 7 172 emplois réalisée en 2013. En gestion, le titre 2 du ministère de l'égalité des territoires a été transféré au ministère de l'Écologie du développement durable et de l'énergie, ce qui explique pour ce dernier un schéma d'emploi réalisé à - 1 371 ETP contre - 614 ETP en LFI.

- pour - 8 712 ETPT de l'impact effectif (en exécution) des transferts d'emplois et des mesures de périmètre (évalué à - 10 524 ETPT en loi de finances initiale). Ces transferts concernent principalement le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (impact du passage des universités aux responsabilités et compétences élargies pour un total au niveau ministériel de - 3 810 ETPT) et le ministère de l'Écologie du développement durable et énergie (- 20 176 ETPT dont un transfert de 14 194 ETPT qui fait suite à la création du ministère de l'égalité des territoires et un transfert de 4 231 ETPT vers l'opérateur Voies Navigables de France). L'écart entre prévision et exécution est dû au retraitement de transferts du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche vers les universités inscrits en PAP 2013 mais concernant des emplois des établissements ayant accédé à l'autonomie au 1^{er} janvier 2012 (transferts sans impact en exécution).

- pour + 2 938 ETPT des corrections techniques.

Par ailleurs, tous les ministères ont respecté leur plafond d'emplois.

¹ Les schémas d'emplois sont fixés en ETP, et convertis en ETPT sur la base de dates moyennes d'entrées et de sorties. Des dates moyennes d'entrées-sorties tardives (au mois de septembre par exemple, comme au ministère de l'éducation nationale) expliquent des écarts importants entre le schéma d'emplois en ETP et son impact en ETPT.

1 1.4 Fonction publique de l'État : périmètres de décompte des effectifs dans les ministères et emplois en loi de finances

Définitions et méthodes

Plafond d'autorisation d'emplois : dans le cadre de la LOLF, il se substitue à partir de la LFI 2006 aux emplois budgétaires. Il encadre l'emploi de tous les personnels rémunérés par l'État, quel que soit leur statut. Il est exprimé en ETPT par ministère. Le passage du plafond d'autorisations d'emplois d'une année donnée à celui de l'année suivante s'explique par l'impact des créations et suppressions d'emplois ou « schéma d'emplois » (y compris extensions en année pleine des mesures décidées au titre de la LFI précédente), par des mesures de périmètres ou « mesures d'ordre » (transfert d'emplois vers d'autres budgets : opérateurs de l'État ou collectivités territoriales dans le cas de la décentralisation des missions de l'État) et par d'éventuels ajustements techniques (correction sans incidence sur le niveau d'emplois rémunérés sur les crédits votés).

Emploi en équivalent temps plein travaillé (ETPT) : c'est l'unité de décompte dans laquelle sont exprimés à la fois les plafonds d'autorisation d'emplois par ministère et les consommations de ces plafonds dans le cadre de la LOLF. Un agent à temps plein présente toute l'année consomme 1 ETPT. Ce décompte tient compte à la fois de la quotité de temps de travail des agents (modalité de temps partiel le cas échéant) et de la période d'activité sur l'année. Il correspond à une évaluation de la force de travail disponible au cours de l'année. À noter que ce concept renvoie également à la notion d'équivalents temps plein annualisé (EQTP, voir la Vue 1.1), utilisée dans les comparaisons avec le secteur privé et les autres

versants de la fonction publique, en cohérence avec les normes internationales.

Emploi budgétaire : pour mémoire, unité de décompte retenue pour l'autorisation d'emplois dans la loi de finances initiale jusqu'en 2005 (en mode Ordonnance organique de 1959). L'emploi budgétaire est un emploi permanent à temps complet. Un emploi autorisé peut ne pas être pourvu. À l'inverse, un emploi budgétaire peut servir de support à la rémunération de deux personnes employées à mi-temps. L'emploi budgétaire est donc comparable à l'équivalent temps plein (ETP) qui prend en compte la quotité de temps de travail de l'agent, mais pas sa durée de temps travaillée sur l'année.

Opérateur de l'État : notion née avec la mise en place de la LOLF qui permet de qualifier une entité dotée de la personnalité morale, quel que soit son statut juridique (ÉPA, ÉPIC, GIP, association, etc.), et dès lors qu'elle témoigne d'une proximité particulière vis-à-vis du budget et des missions de l'État. Cette proximité est évaluée sur la base d'un faisceau d'indices : exercice d'une mission de service public, part du financement de l'État dans les ressources de l'établissement, contrôle direct par l'État, poids de l'organisme dans les crédits ou la réalisation des objectifs de performance du programme, exploitation de biens patrimoniaux (liste non exhaustive).

La liste des opérateurs de l'État figure dans un rapport annexé chaque année au projet de loi de finances (« Jaune budgétaire »).

Fonction publique de l'État : périmètres de décompte des effectifs dans les ministères et emplois en loi de finances 1.4

1

Figure 1.4-3 : Répartition indicative par mission des plafonds ministériels d'autorisations d'emplois en 2014

Ministères	Missions	ETPT LFI
Affaires étrangères		14 505
	Action extérieure de l'État	12 343
	Aide publique au développement	2 162
Affaires sociales et santé		10 558
	Solidarité, insertion et égalité des chances	10 558
Agriculture, alimentation et forêt		31 000
	Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales	13 485
	Enseignement scolaire	14 819
	Recherche et enseignement supérieur	2 696
Culture et Communication		10 932
	Culture	10 932
Défense		275 567
	Anciens combattants, mémoire et liens avec la nation	1 436
	Défense	274 131
Écologie, développement durable et énergie		34 486
	Écologie, développement et aménagement durables	34 486
Économie et finances		147 252
	Économie	12 999
	Gestion des finances publiques et des ressources humaines	137 239
Éducation nationale		964 897
	Enseignement scolaire	964 897
Égalité des territoires et logement		13 808
	Égalité des territoires, logement et ville	13 808
Enseignement supérieur et Recherche		9 377
	Recherche et enseignement supérieur	9 377
Intérieur		278 023
	Administration générale et territoriale de l'État	33 241
	Sécurités	244 782
Justice		77 951
	Justice	77 951
Outre-mer		5 307
	Outre-mer	5 307
Redressement productif		1 267
	Recherche et enseignement supérieur	1 267
Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique		-
Services du Premier ministre		9 840
	Anciens combattants, mémoire et liens avec la nation	24
	Conseil et contrôle de l'État	5 737
	Direction de l'action du gouvernement	3 837
	Politique des territoires	242
Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative		-
Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social		9 900
	Travail et emploi	9 900
Total budget général		1 894 670
	Contrôle et exploitation aériens	10 925
	Publications officielles et information administrative	829
Total budgets annexes		11 754
Total		1 906 424

Source : loi de finances initiale (LFI) 2014.

Note : l'appellation des ministères renvoie à la nomenclature d'exécution de la loi de finances initiale de l'année.

1 1.4 Fonction publique de l'État : périmètres de décompte des effectifs dans les ministères et emplois en loi de finances

Figure 1.4-4 : Évolution des plafonds ministériels d'autorisations d'emplois entre 2013 et 2014

Ministères	Plafond des autorisations d'emplois en LFI 2013 + LFR (en ETPT)	Solde des créations et suppressions d'emplois (en ETPT) ⁽¹⁾	Correction technique du plafond (en ETPT)	Impact des mesures de transferts (entre ministères ou avec des opérateurs) et de périmètre (hors décentralisation) (en ETPT)	Impact de la décentralisation (en ETPT)	Plafond des autorisations d'emplois en LFI 2014 (en ETPT)
	(a)	(b)	(c)	(d)	(e)	(a)+(b)+(c)+(d)+(e)
Affaires étrangères	14 798	-190	-100	-3		14 505
Affaires sociales et santé	11 157	-213	0	-386		10 558
Agriculture, agroalimentaire et forêt	31 007	-44	19	19	-1	31 000
Culture et communication	10 928	-50	0	54		10 932
Défense	285 253	-7 557	-2 047	-82		275 567
Écologie, développement durable et énergie	38 198	-547	0	-3 165 ⁽²⁾		34 486
Économie et finances	150 238	-2 771	-200	-15		147 252
Éducation nationale	955 434	8 940	0	523		964 897
Égalité des territoires et logement	14 194	-679	0	293		13 808
Enseignement supérieur et recherche	11 253	0	0	-1 876 ⁽³⁾		9 377
Intérieur	277 008	1 049	0	-32	-2	278 023
Justice	77 542	584	-175	0		77 951
Outre-mer	5 086	221	0	0		5 307
Redressement productif	1 253	14	0	0		1 267
Services du Premier ministre	9 640	131	-79	148		9 840
Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social	10 072	-185	0	13		9 900
Total budget général	1 903 061	-1 297	-2 582	-4 509	-3	1 894 670
Contrôle et exploitation aériens	11 025	-100		0		10 925
Publications officielles et information administrative	835	-13		7		829
Total budgets annexes	11 860	-113	0	7	0	11 754
Total	1 914 921	-1 410	-2 582	-4 502	-3	1 906 424

Source : lois de finances initiales (LFI) 2013 et 2014, Direction du budget.

Note : l'appellation des ministères renvoie à la nomenclature d'exécution de la loi de finances initiale de l'année.

(1) Y compris les extensions en année pleine des mesures décidées au titre de la LFI+LFR 2013 qui représentent 1 729 ETPT (Budgets annexes inclus)

(2) Dont -2 952 ETPT au titre du transfert vers le Centre d'études et d'expertise pour les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)

(3) Dont -1 945 ETPT rétroactifs au titre des établissements ayant accédés à l'autonomie le 1^{er} janvier 2013. Au stade de l'élaboration du projet de loi de finances, il n'a pas été possible de valoriser à titre prévisionnel l'éventuel passage au 1^{er} janvier 2014 de nouveaux établissements aux responsabilités et compétences élargies (RCE), l'accession automatique de par la loi étant désormais achevée.

Figure 1.4-5 : Évolution des plafonds ministériels d'autorisations d'emplois de 2011 à 2014

Total ministères (budget général)

(arrondis en milliers d'ETPT)	2012	2013	2014	Évolution / 2006
Plafond d'emplois de l'année précédente	1 962	1 924 ⁽¹⁾	1 903	-435
Prise en compte de l'impact sur l'année du schéma d'emplois de l'année précédente	-17	-9	2	-
Prise en compte du schéma d'emplois de l'année	-14	-3	-3	-
Impact des mesures de transferts et de périmètre (hors décentralisation)	-9	-10	-5	-164
Impact de la décentralisation	-1	0	0	-124
Ajustement technique du plafond	0	2	-3	-
Plafond d'emplois de l'année	1 924⁽¹⁾	1 903	1 895	-443

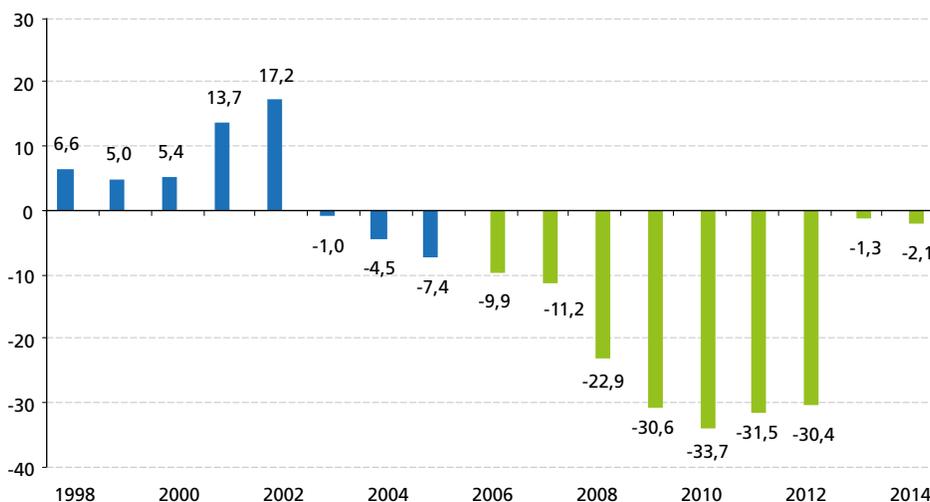
Source : Direction du budget.

Champ : budget général de l'État, hors budgets annexes.

(1) Le plafond des autorisations d'emplois en LFI 2012 s'établissait à 1 922 505 ETPT, hors les budgets annexes. Il a été porté à 1 924 029 ETPT par la loi de finances rectificative du 16 août 2012, qui a rehaussé les plafonds d'emplois des ministères de l'éducation nationale (+ 1 507 ETPT) et de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la forêt (+ 17 ETPT), afin de permettre la mise en œuvre des mesures de rentrées 2012.

Figure 1.4-6 : Évolution de l'autorisation d'emplois dans le budget général de l'État entre 1998 et 2014

(en milliers)



Source : Direction du Budget. Projet de loi de finances.

Champ : budget général de l'État (hors budgets annexes), hors appelés, hors mesures d'ordre et hors décentralisation.

Note de lecture : les chiffres présentés ici (en ETP et en milliers) correspondent au solde des créations/suppressions de postes, à périmètre constant.

À partir de 2006, les emplois budgétaires ne peuvent plus être suivis en tant que tels ; ils peuvent néanmoins être comparés aux ETP.

1 1.4 Fonction publique de l'État : périmètres de décompte des effectifs dans les ministères et emplois en loi de finances

Figure 1.4-7 : Consommation des emplois par ministère en 2013

Ministères	Consommation d'ETPT en 2012	Plafond d'autorisation d'emplois LFI 2013 + LFR en ETPT (a)	Transferts en cours de gestion 2013 (b)	Consommation des emplois 2013 en ETPT (c)	Écart constaté entre consommation 2013 et plafond LFI 2013 corrigé des transferts en cours de gestion (en ETPT) (c) - [(a)+(b)]
Affaires étrangères	14 552	14 798		14 306	-492
Affaires sociales et santé	10 895	11 157	-242	10 726	-189
Agriculture, agroalimentaire et forêt	31 591	31 007	97	31 085	-19
Culture et communication	10 773	10 928	-32	10 758	-138
Défense	287 640	285 253	9	277 943	-7 319
Écologie, développement durable et énergie ⁽¹⁾	58 873	52 392	-18	51 536	-838
Économie et finances	149 333	150 238	10	146 794	-3 454
Éducation nationale	945 694	955 434	38	944 396	-11 076
Enseignement supérieur et recherche	12 414	11 253	-12	8 526	-2 715
Intérieur	274 608	277 008	97	274 671	-2 434
Justice	75 526	77 542	38	75 833	-1 747
Outre-mer	4 866	5 086		5 086	0
Redressement productif	1 279	1 253		1 202	-51
Services du Premier ministre	9 078	9 640		9 272	-368
Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social	9 865	10 072	14	9 986	-100
Total budget général	1 896 987	1 903 061	-1	1 872 120	-30 940
Contrôle et exploitation aériens	10 992	11 025		10 858	-167
Publications officielles et information administrative	760	835		735	-100
Total budgets annexes	11 752	11 860	0	11 593	-267
Total	1 908 739	1 914 921	-1	1 883 713	-31 207

Source : loi de règlement pour 2013, Direction du budget.

Note : l'appellation des ministères renvoie à la nomenclature d'exécution de la loi de finances initiale de l'année.

Note de lecture : la consommation des emplois en 2013 est à comparer au plafond autorisé en LFI 2013 corrigé des transferts d'emplois intervenus en cours de gestion et en loi de finances rectificative (LFR).

(1) Les emplois du ministère de l'égalité des territoires et du logement (14 194 ETPT en LFI) sont conventionnellement portés sur le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en exécution. Pour faciliter la comparaison, un retraitement similaire est effectué en ce qui concerne la LFI.

Figure 1.5-1 : Effectifs physiques de la fonction publique au 31 décembre

	2011	2012				
	Effectifs au 31/12/2011	Effectifs au 31/12/2012	Part des femmes	Part des titulaires	Part des non-titulaires	Part des autres catégories et statuts
Emplois principaux						
Régions, départements et communes ⁽¹⁾	1 385 183	1 401 457	61,6	78,2	17,8	4,1
Épa locaux	445 478	460 962	58,1	72,5	26,2	1,3
Total Fonction publique territoriale	1 830 661	1 862 419	60,7	76,8	19,9	3,4
<i>Assistants maternels et familiaux</i>	50 362	50 024	95,6			100,0
<i>FPT, hors assistants maternels et familiaux</i>	1 780 299	1 812 395	59,7	78,9	20,4	0,7
Emplois secondaires						
Régions, départements et communes ⁽¹⁾	30 322	34 595	65,5	35,1	60,4	4,5
Épa locaux	13 338	14 276	59,6	35,4	64,2	0,3
Total	43 660	48 871	63,79	35,19	61,51	3,3

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, Département des études et des statistiques.

(1) Les évolutions entre 2011 et 2012 concernant les effectifs des communes et des établissements communaux et intercommunaux doivent être interprétées avec précaution compte tenu de probables modifications dans le mode de déclaration des collectivités (regroupements notamment), en relation avec la mise en place de structures intercommunales.

Figure 1.5-2 : Effectifs en équivalents temps plein (ETP) de la fonction publique au 31 décembre 2012

	Rappel 2011	2012				
	Effectifs au 31/12/2011	Effectifs au 31/12/2012	Part des femmes	Part des titulaires	Part des non-titulaires	Part des autres catégories et statuts
Emplois principaux						
Régions, départements et communes ⁽¹⁾	1 263 006	1 272 466	59,8	81,4	14,9	3,8
Épa locaux	400 852	412 832	55,4	76,0	22,8	1,2
Total Fonction publique territoriale	1 663 857	1 685 298	58,8	80,0	16,8	3,2
<i>Assistants maternels et familiaux</i>	42 456	43 890	95,8			100,0
<i>FPT, hors assistants maternels et familiaux</i>	1 621 401	1 641 409	57,8	82,2	17,3	0,6

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, Département des études et des statistiques.

(1) Les évolutions entre 2011 et 2012 concernant les effectifs des communes et des établissements communaux et intercommunaux doivent être interprétées avec précaution compte tenu de probables modifications dans le mode de déclaration des collectivités (regroupements notamment), en relation avec la mise en place de structures intercommunales.

1.5 Fonction publique territoriale

Figure 1.5-3 : Effectifs territoriaux de la FPT par statut des agents et type de collectivité au 31 décembre

		Effectifs au 31/12/2011	Effectifs au 31/12/2012	Évolution entre 2011 et 2012 (en %)
Communes ⁽¹⁾	Titulaires	793 448	799 870	0,8
	Non-titulaires	200 165	205 261	2,5
	Autres catégories et statuts	19 077	20 101	5,4
	Total	1 012 690	1 025 232	1,2
Départements	Titulaires	224 394	225 697	0,6
	Non-titulaires	32 051	32 495	1,4
	Autres catégories et statuts	36 011	36 351	0,9
	Total	292 456	294 543	0,7
Régions	Titulaires	69 279	70 348	1,5
	Non-titulaires	10 357	10 945	5,7
	Autres catégories et statuts	401	389	-3,0
	Total	80 037	81 682	2,1
Total collectivités territoriales	Titulaires	1 087 121	1 095 915	0,8
	Non-titulaires	242 573	248 701	2,5
	Autres catégories et statuts	55 489	56 841	2,4
	Total	1 385 183	1 401 457	1,2
Établissements communaux	Titulaires	82 396	84 105	2,1
	Non-titulaires	43 097	43 673	1,3
	Autres catégories et statuts	2 975	2 836	-4,7
	Total	128 468	130 614	1,7
Établissements intercommunaux	Titulaires	180 702	189 853	5,1
	Non-titulaires	62 083	65 211	5,0
	Autres catégories et statuts	2 644	2 993	13,2
	Total	245 429	258 057	5,1
Établissement départementaux	Titulaires	57 236	57 262	0,0
	Non-titulaires	8 394	8 211	-2,2
	Autres catégories et statuts	116	116	0,0
	Total	65 746	65 589	-0,2
Autres Epa locaux	Titulaires	2 482	2 800	12,8
	Non-titulaires	3 310	3 857	16,5
	Autres catégories et statuts	43	45	4,7
	Total	5 835	6 702	14,9
Total Épa locaux	Titulaires	322 816	334 020	3,5
	Non-titulaires	116 884	120 952	3,5
	Autres catégories et statuts	5 778	5 990	3,7
	Total	445 478	460 962	3,5
Total FPT	Titulaires	1 409 937	1 429 935	1,4
	Non-titulaires	359 457	369 653	2,8
	Autres catégories et statuts	61 267	62 831	2,6
	Total	1 830 661	1 862 419	1,7
Total secteur communal	Titulaires	1 059 028	1 076 628	1,7
	Non-titulaires	308 655	318 002	3,0
	Autres catégories et statuts	24 739	25 975	5,0
	Total	1 392 422	1 420 605	2,0

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, Département des études et des statistiques.

(1) Les évolutions entre 2011 et 2012 concernant les effectifs des communes et des établissements communaux et intercommunaux doivent être interprétées avec précaution compte tenu de probables modifications dans le mode de déclaration des collectivités (regroupements notamment), en relation avec la mise en place de structures intercommunales.

Figure 1.5-4 : Effectifs territoriaux en équivalents temps plein de la FPT par statut des agents et type de collectivité entre fin 2011 et fin 2012

		Effectifs au 31/12/2011	Effectifs au 31/12/2012	Évolution 2011/2012 (en %)	Répartition par statut selon la collectivité en 2012 (en %)
Communes ⁽¹⁾	Titulaires	749 227	751 379	0,3	82
	Non-titulaires	148 286	150 731	1,6	16
	Autres catégories et statuts	14 557	15 769	8,3	2
	Total	912 070	917 879	0,6	100
Départements	Titulaires	215 529	215 887	0,2	78
	Non-titulaires	28 147	28 877	2,6	10
	Autres catégories et statuts	30 376	32 196	6,0	12
	Total	274 052	276 960	1,1	100
Régions	Titulaires	67 146	67 917	1,1	87
	Non-titulaires	9 460	9 444	-0,2	12
	Autres catégories et statuts	278	265	-4,7	0
	Total	76 884	77 627	1,0	100
Total collectivités territoriales	Titulaires	1 031 901	1 035 183	0,3	81
	Non-titulaires	185 892	189 053	1,7	15
	Autres catégories et statuts	45 212	48 230	6,7	4
	Total	1 263 006	1 272 466	0,7	100
Établissements communaux	Titulaires	76 159	76 926	1,0	69
	Non-titulaires	32 482	32 687	0,6	29
	Autres catégories et statuts	2 460	2 374	-3,5	2
	Total	111 100	111 987	0,8	100
Établissements intercommunaux	Titulaires	170 045	177 682	4,5	77
	Non-titulaires	49 668	51 944	4,6	22
	Autres catégories et statuts	1 998	2 388	19,5	1
	Total	221 711	232 014	4,6	100
Établissement départementaux	Titulaires	56 403	56 401	0,0	90
	Non-titulaires	6 442	6 377	-1,0	10
	Autres catégories et statuts	80	101	25,6	0
	Total	62 925	62 878	-0,1	100
Autres Épa locaux	Titulaires	2 291	2 617	14,2	44
	Non-titulaires	2 793	3 296	18,0	55
	Autres catégories et statuts	32	40	24,6	1
	Total	5 116	5 953	16,4	100
Total Épa locaux	Titulaires	304 898	313 626	2,9	76
	Non-titulaires	91 384	94 305	3,2	23
	Autres catégories et statuts	4 570	4 902	7,3	1
	Total	400 852	412 832	3,0	100
Total FPT	Titulaires	1 336 799	1 348 809	0,9	80
	Non-titulaires	277 276	283 357	2,2	17
	Autres catégories et statuts	49 782	53 132	6,7	3
	Total	1 663 857	1 685 298	1,3	100
Total secteur communal	Titulaires	997 722	1 008 604	1,1	80
	Non-titulaires	233 228	238 659	2,3	19
	Autres catégories et statuts	19 047	20 570	8,0	2
	Total	1 249 997	1 267 834	1,4	100

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, Département des études et des statistiques.

(1) Les évolutions entre 2011 et 2012 concernant les effectifs des communes et des établissements communaux et intercommunaux doivent être interprétées avec précaution compte tenu de probables modifications dans le mode de déclaration des collectivités (regroupements notamment), en relation avec la mise en place de structures intercommunales.

1 1.5 Fonction publique territoriale

Figure 1.5-5 : Effectifs physiques de la fonction publique territoriale par catégorie d'employeur en 2011 et 2012

	Effectifs au 31/12/2011	Effectifs au 31/12/2012	Évolution 2011/2012 (en %)
Organismes communaux ⁽¹⁾	1 141 158	1 155 846	1,3
Communes de moins de 1 000 habitants	73 965	75 398	
Communes 1 000 habitants à 1 999 habitants	60 674	61 426	
Communes 1 000 à 3 499 habitants	62 664	63 610	
Communes 1 000 à 4 999 habitants	52 241	52 997	
Communes 5 000 à 9 999 habitants	122 957	124 056	
Communes 10 000 à 19 999 habitants	133 051	133 923	
Communes 20 000 à 49 999 habitants	210 376	211 930	
Communes 50 000 à 79 999 habitants	88 056	89 542	
Communes 80 000 à 99 999 habitants	30 910	31 019	
Communes 100 000 habitants et plus	177 796	181 331	
Total des communes	1 012 690	1 025 232	1,2
Établissements communaux (CCAS, CDE ...)	128 468	130 614	1,7
Organismes intercommunaux ⁽¹⁾	245 429	254 265	3,6
Communautés urbaines	41 223	38 915	
Communautés de communes	69 928	73 728	
Communauté d'agglomération	66 778	72 293	
Syndicats d'agglomération nouvelle (SAN)	2 256	2 294	
Métropole		3 792	
Total EPCI à fiscalité propre	180 185	187 230	3,9
Autres structures intercommunales (SIVOM, SIVU, syndicats mixtes)	65 244	67 035	2,7
Organismes départementaux	358 202	360 132	0,5
Départements	292 456	294 543	0,7
Établissements départementaux (SDIS, CNFPT, CDG)	65 746	65 589	-0,2
Région	80 037	81 682	2,1
Autres Épa locaux (PHLM, CCM, régies,...)	5 835	6 702	14,9
Total FPT	1 830 661	1 862 419	1,7

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, Département des études et des statistiques.

(1) Les évolutions entre 2011 et 2012 concernant les effectifs des communes et des établissements communaux et intercommunaux doivent être interprétées avec précaution compte tenu de probables modifications dans le mode de déclaration des collectivités (regroupements notamment), en relation avec la mise en place de structures intercommunales.

Figure 1.6-1 : Effectifs physiques de la fonction publique hospitalière au 31 décembre

	2011	2012				
	Effectifs au 31/12/2011	Effectifs au 31/12/2011	Part des femmes	Part de titulaires	Part de non-titulaires	Part des autres catégories et statuts
Médecins ⁽¹⁾	106 593	110 008	50,5			100,0
Personnel non médical	913 961	916 469	80,2	82,6	17,1	0,3
Total hôpitaux	1 020 554	1 026 477	77,0	73,8	15,2	11,0
Établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA)	76 266	77 206	87,0	68,7	30,0	1,3
Autres établissements médico-sociaux	32 618	33 290	66,8	58,5	39,1	2,4
Total fonction publique hospitalière	1 129 438	1 136 973	77,4	73,0	17,0	10,1

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

(1) Y compris internes et résidents. Hors praticiens hospitalo-universitaires, décomptés avec la FPE.

Figure 1.6-2 : Effectifs de la fonction publique hospitalière en équivalent temps plein (ETP) par sexe et statut au 31 décembre

	2011	2012				
	Effectifs au 31/12	Effectifs au 31/12	Part des femmes	Part de titulaires	Part des non-titulaires	Part des autres catégories et statuts
Médecins ⁽¹⁾	91 807	94 030	51,4			100,0
Personnel non médical	850 855	858 633	79,5	83,1	16,6	0,3
Total hôpitaux	942 661	952 663	76,7	74,9	15,0	10,1
Établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA)	69 726	70 839	86,9	70,8	28,5	0,8
Autres établissements médico-sociaux	27 865	28 758	68,6	64,6	33,3	2,1
Total fonction publique hospitalière	1 040 252	1 052 260	77,2	74,3	16,4	9,3

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

(1) Y compris internes et résidents. Hors praticiens hospitalo-universitaires, décomptés avec la FPE.

